

L'ÉDUCATION

hebdo

un entretien
avec

Alain Savary

ministre
de
l'Éducation
nationale



le temps
libre
de vos
vacances



L'ÉDUCATION

publie régulièrement

des numéros spéciaux

actuellement disponibles

<p>le " métier " de parents</p>	<p>l'éducation</p>  <p>le "métier" de parents</p> <p>numéro spécial d'autisme n° 401-402 • 6 F</p>	<p>l'école au féminin</p>	<p>l'éducation</p>  <p>l'école au féminin</p> <p>numéro spécial jeunesse n° 391-392 • 6 F</p>
<p>l'éducation</p> 	<p>école et travail</p>	<p>L'ÉDUCATION</p>  <p>SPÉCIAL ÉDUCATION PERMANENTE</p>	<p>l'éducation permanente</p>
<p>spécial Aquitaine</p> <hr/> <p>spécial Bretagne</p> <hr/> <p>l'audiovisuel quotidien</p>	<p>Adressez vos commandes à</p> <p>l'éducation 2, rue Chauveau-Lagarde 75008 Paris</p> <ul style="list-style-type: none">• en indiquant titre(s) et nombre d'exemplaires• en joignant 7 F par numéro demandé <p>l'éducation, CCP 31 680-34 F La Source</p>	<p>l'école à la campagne</p> <hr/> <p>le loisir</p> <hr/> <p>au carrefour du technique</p>	

n° 461 / 18 juin 1981

3 **éditorial** : sérénité, par Maurice Guillot

hebdomadaire

4 **un mot-clé** : décentraliser, entretien avec Alain Savary, ministre de l'Education nationale

6 **les nouveaux emplois**, par Nicole Gauthier

7 **rencontres avec les présidents... et les universitaires**, par Nicole Gauthier et Michaëla Bobasch

éducations

8 **trois ans déjà...**, par Strapontinus

9 **les écoles « made in France »**, par Nicole Gauthier

14 **vous avez la parole** : courrier des lecteurs

à votre service

15 **le miroir du français**

16 **pédagogie quotidienne** : technique et méthode archéologiques, par Patrick Léger

16 **documentation** : l'évolution en question, par Pierre Ferran et Jerry Pocztar ; le passé au présent, par François Mariet ; à lire aussi, par Anne Carpentier

18 **réponses**, par René Guy

20 **au B.O.**

20 **agenda**

le temps libre...

23 **l'embellie**

24 **livres** : richesses étrangères, par Jean-Pierre Vélis ; histoire de lire, par Maurice Guillot ; au-delà du rêve, par Pierre Ferran

26 **disques** : fidèlement classique, par Georges Rouveyre ; musiques de l'été, par Bernard Blanc

28 **spectacles** : partout la fête, par Jacques Erwan ; festivals à gogo ; sous le sable, les écrans, par Etienne Fuzellier

31 **expositions** : vingt ans d'histoire parisienne ; chefs-d'œuvre et chefs-lieux, par Hubert Haddad

34 **mots croisés — championnat de France 1981** : solutions et commentaires — échecs

photos — couverture et p. 23, 24, 26 : Pierre Michaud ; p. 4 : Campion/Gamma ; p. 28 : Bernard.

éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

directeur : André Lichnerowicz ; administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis ; conseiller pédagogique : Louis Porcher ; secrétariat de rédaction-maquette : Suzanne Adella, Michel Bonnemayre ; Informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William

Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz agenda ; lettres, arts, spectacles : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre ; correspondants : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Julif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca ; dessinateur : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Odette Garon, François Silvain

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianny. membres : Lizarline Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brihac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard MacDonald - 75019 Paris
Tél. : 508-24-26

le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;
abonnement annuel : France 120 F, étranger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2,80 F en timbres



loisirs ceram

le spécialiste des arts du feu

CRÉEZ VOTRE ATELIER DE POTERIE

avec un matériel pédagogique simple
au service de l'éducation

- Le FOUR DUNCAN 716
44 litres - 1 236 °C - mono 220 volts
- Son MATERIEL
D'ENFOURNEMENT COMPLET
- Le PETIT OUTILLAGE
(de l'ébauchoir au pinceau)
- La TERRE
 - ou les CARREAUX à DECORER
 - ou les PIÈCES à EMAILLER

POUR 4 700 F TTC

Siège Social, Service Commercial
Magasin Libre Service
130, RUE DU MONT-CENIS
75883 PARIS CEDEX 18

Tél. : 606-41-99 + Télex : ORCERAM 650 375 F

actuellement :

L'AGE D'OR

de Luis bunuel



Gaumont

cemea

des stages spécifiques

stages de préparation à l'encadrement de
classes transplantées

des sessions de formation destinées aux ensei-
gnants du second degré sur la notion de Projet

des interventions conventionnées d'une ou
plusieurs journées à la demande d'équipes
pédagogiques ou d'établissements qui le
souhaitent

des stages d'activités organisés pendant et
hors du temps scolaire

C.E.M.E.A. - 55 rue Saint-Placide
75279 PARIS CEDEX 06

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

Pour l'information des services
sociaux, des associations, des
animateurs, des militants...

Le point deux fois par mois sur :

« Les migrants dans l'actualité :
législation... accueil... »

Abonnement 1 an : 120 F —
Etranger : 200 F

HOMMES ET MIGRATIONS

POUR LA PROMOTION
DES MIGRANTS

Manuels d'alphabétisation
d'initiation au calcul
d'introduction à la vie moderne

Demander la liste à :

HOMMES ET MIGRATIONS
40, rue de la Duée, 75020 Paris
**AMANA - HOMMES
ET MIGRATIONS**
C.C.P. PARIS 1200 - 16 H
Tél : 797-26-05

sérénité

L'année scolaire s'achève, et elle n'aura ressemblé à aucune autre. Il se passe quelque chose en France qui ne laisse pas l'Education nationale insensible, même si celle-ci fait mine, avec son calendrier scolaire inexorable, d'aller son bonhomme immuable de chemin. En y regardant d'un peu plus près, on pourrait dire que cette année scolaire a calqué son rythme sur celui de l'année « civique ». Commencée avec une rentrée où les revendications traditionnelles avaient pris le ton de cris dans le désert, elle se termine dans un bouleversement quelque peu inattendu, mais que le ministre précédent de l'Education appelait pourtant de tous ses vœux... Faut-il rappeler son discours de Sélestat, devant les jeunes Giscardiens et les enseignants du Mouvement des enseignants libéraux juste à la veille de la rentrée, en forme d'appel à libérer l'école ? Et est-il impudent de dire aujourd'hui que son vœu a été exaucé ?

Année scolaire qui a vu un second trimestre où se sont multipliées les décisions intempestives, faisant peser sans vergogne la tutelle sur le corps enseignant, et sans pudeur l'esprit de sélection sur les « usagers ».

Pour une fois, semble-t-il, les enseignants partiront en vacances l'esprit tranquille grâce au dialogue amorcé avec un ministre qui leur aura prêté une oreille attentive. Il y a aussi, et ce n'est pas mince, la suspension de mesures prises souvent précipitamment avant le 10 mai et le retour à un examen plus « humain » des problèmes en ce qui concerne les fermetures de classes, les postes d'enseignants, sans oublier l'abrogation de la circulaire des directeurs d'école et la remise en cause d'un certain nombre de circulaires et décisions aussi bien concernant l'école que l'université. Le collectif budgétaire envisagé permet d'ores et déjà de présumer de la rentrée prochaine dans une certaine sérénité. Chacun se dit prêt à parler, à écouter et à mesurer ses exigences.

Le ministre, dans ce numéro même, définit les grandes lignes de son action à partir des engagements pris par François Mitterrand durant la campagne présidentielle. Il est bien évident que nous serons aux premières loges pour voir comment la nouvelle situation créée par le bouleversement des données politiques va nous faire augurer du « changement ». Dès ses premiers numéros de septembre, **l'éducation** vous rapportera ce qui se passe sur le terrain de l'école, de l'université, mais aussi sur celui de la formation professionnelle, du sport scolaire, de la santé scolaire, de l'enseignement agricole, de la jeunesse et, bien entendu, de l'information et de la culture.

Cette période toute tissée d'espoir, qui ne se présente cependant pas sous le signe de la facilité, nous permet — pour la première fois depuis longtemps — de vous souhaiter **Bonnes vacances** ! sans arrière-pensée.

Maurice Guillot

un mot-clé:

décentraliser

Malgré sa récente prise de fonction, Alain Savary, nouveau ministre de l'Éducation nationale, a bien voulu répondre à nos questions. Tous les dossiers n'ont pas encore été explorés, il s'en faut, et l'on comprend aisément que les problèmes soient abordés dans leur généralité. Toutefois, il apparaît important que, dès maintenant, les grandes options qui vont dicter la politique du nouveau gouvernement en matière d'éducation soient clairement exposées.



● *L'une des premières décisions du nouveau gouvernement a été de restituer son épithète « nationale » à l'Éducation. Que représente cette mesure pour celui qui prend en charge ce grand ministère ?*

Cette mesure symbolise l'orientation qui avait été définie par le

président de la République pendant la campagne électorale. Les Universités, le Sport scolaire et, pour la première fois, la Formation professionnelle sont rattachés au ministère. Tout ce qui, en France, a trait à l'enseignement dépend de l'Éducation nationale. Ce qui ne nous empêchera pas, bien au contraire, de décentraliser au maximum, mais dans le cadre d'une cohérence globale.

● *Votre première déclaration a été consacrée à l'enseignement privé. En quoi l'idée d'un « grand service public, unifié et laïque » et la notion de liberté de l'enseignement peuvent-elles être compatibles ?*

La précédente majorité s'efforçait de donner du service public une image déformée : celle de la contrainte et du contrôle social généralisés. C'est exactement le contraire que nous avons prévu pour le grand service public éducatif qui a vocation à accueillir tous les enfants.

Tout d'abord, comme aujourd'hui, le service public ne bénéficiera d'aucun monopole d'enseignement. Ceux qui voudront enseigner

en dehors le pourront.

Ensuite et surtout, dans le service public éducatif, l'État ne peut et ne doit évidemment établir aucun monopole des consciences. Autour des activités d'enseignement peut s'établir un espace éducatif pluraliste, où les enfants exerceront leur liberté et se formeront leurs convictions. La gestion décentralisée du service public y aidera. Mais l'idée de laïcité a toujours coïncidé avec celle de liberté.

● *La formation des professeurs du second degré est l'un des grands problèmes qui agitent le monde enseignant depuis quelques années. Quelles sont vos intentions à ce sujet ?*

Ce dossier est en effet ouvert depuis plus de dix ans, et les projets n'ont pas manqué, du moins pour la formation initiale des enseignants. Sont en cause l'avenir de divers corps, le rôle assigné à l'Université, et aussi la possibilité d'adapter les recrutements aux besoins de chaque rentrée, comme nous devons le faire pour la rentrée de 1981. Je souhaite réexaminer en même temps le dossier de

la formation permanente des enseignants, bien oublié ces derniers temps.

● *Les chefs d'établissement ont toujours été à la fois un relais et un enjeu pour tous vos prédécesseurs. Qu'en attendez-vous ?*

Pour moi, précisément, il s'agit de ne plus en faire un enjeu ou un relais d'autorité ; car si j'attends beaucoup des chefs d'établissement, c'est que je souhaite qu'ils deviennent surtout les animateurs de la politique de décentralisation du système éducatif. Le renforcement du tripartisme dans les conseils d'établissement devrait rendre leur tâche à la fois plus difficile et plus intéressante qu'aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, les chefs d'établissement conserveront leur double fonction : représentants de l'Etat au sein des établissements scolaires, chargés de l'animation et de l'administration de ces établissements.

● *Parents et enseignants réclament de longue date une éducation physique et sportive qui soit effectivement une composante à part entière de l'enseignement. Quelles formes comptez-vous donner à la satisfaction de cette aspiration ?*

Une première étape est d'y voir clair : le rattachement de l'Éducation physique et sportive à l'Éducation nationale va nous permettre de l'intégrer à la programmation à court et moyen terme des objectifs du ministère. J'hérite d'une situation très peu satisfaisante.

● *Comment envisagez-vous les relations entre les enseignants et les parents d'élèves ?*

Le précédent gouvernement s'ingéniait à les dresser les uns contre les autres, et je crains qu'il n'en reste des traces.

Je crois pourtant que les uns et les autres ont leur place dans le service public éducatif et peuvent utilement dialoguer sur les questions d'intérêt commun, dans l'intérêt des enfants.

Disons les choses clairement,

dans la mesure où c'est possible : sur les questions proprement pédagogiques, les parents ne peuvent avoir une vision globale et il faut préserver scrupuleusement l'indépendance des enseignants contre certaines influences qui pourraient s'exercer abusivement sur le contenu des enseignements.

Mais les parents doivent être de plein droit associés à la vie de l'école, et à l'ensemble de l'action éducative — dont l'école est un pôle important même si ce n'est pas le seul.

● *Dans le contexte actuel, on ne peut imaginer un système éducatif qui ne soit en liaison étroite avec la formation professionnelle, notamment celle des adultes. Comment la concevez-vous ?*

La Formation professionnelle doit viser à donner une réelle et bonne qualification. Il ne saurait toutefois y avoir de bonne et réelle qualification sans une formation générale sérieuse.

On ne peut donc concevoir que l'Éducation nationale n'ait pas un rôle important à jouer. Il importe évidemment, si l'on veut favoriser une atmosphère créatrice de responsabilités et non de paternalisme, de mettre en œuvre une politique, pour laquelle je formulerais trois idées :

— d'abord développer l'information et l'orientation en faisant en sorte que tous les usagers puissent les trouver près du lieu où ils vivent et travaillent. Cette action s'insère donc dans celle plus large de la décentralisation ;

— ensuite assurer l'animation et le contrôle avec tous les partenaires intéressés par la formation professionnelle ;

— enfin concevoir un congé formation authentique et attesté par une qualification.

● *Les réformes universitaires se sont accumulées ces dernières années, quelle attitude sera la vôtre concernant ce secteur important ?*

Les réformes qui, en effet, se sont accumulées depuis ces dernières années, ont porté sur les

structures universitaires. Certaines d'entre elles, par exemple la fameuse loi Sauvage, doivent être profondément modifiées. Toutefois, l'essentiel me paraît être maintenant de donner priorité à une réflexion sur le rôle et les missions des enseignements supérieurs : accueil des jeunes dont il faut préparer l'entrée sur le marché du travail, formation continuée tout au long de la vie, élévation du niveau culturel et développement de la recherche.

Si, de ce fait, le système éducatif doit connaître une expansion, il faudra le diversifier et le décentraliser : à cet égard, l'autonomie des établissements et la participation à leur gestion des diverses catégories concernées devront être enfin réalisées car, pour le moment, elles demeurent très insuffisantes.

● *La Recherche s'est vu attribuer un ministère. Comment voyez-vous son lien indispensable avec l'enseignement ?*

La Recherche est liée à tous les niveaux de l'enseignement. Par exemple, la recherche pédagogique est nécessaire pour améliorer la qualité de l'enseignement primaire ou de l'enseignement secondaire.

Il est vrai pourtant que la véritable symbiose de ces deux activités s'établit dans le supérieur. Chaque université est une fédération d'unités d'enseignement et de recherche (UER) et chaque enseignant doit être, en même temps, un chercheur. Le ministère de l'Éducation nationale dispose de crédits de recherche qu'il répartit entre les établissements dans le cadre d'une politique que le ministre définit avec l'aide de la « mission de la recherche ». Enfin, il sera désormais conduit à coordonner son action avec celle du ministère d'État chargé de la Recherche et du Développement technologique en ce qui concerne la programmation, l'allocation des moyens et la gestion des personnels.

● *Vous venez de prendre un certain nombre de décisions : remise en cause de l'étalement des vacances, arrêt des fermetures de clas-*

ses, abrogation de la circulaire sur les chefs d'établissement. Dans les dossiers que vous avez trouvés, quelles vont être les priorités ?

Ma priorité pour la rentrée de 1981, ce serait peut être d'inviter tout le monde — l'administration de l'Education nationale, les enseignants, les parents — à réfléchir à une idée que précisément je n'ai pas trouvée dans les dossiers : celle de zone prioritaire pour l'attribution des moyens éducatifs que nous pourrions dégager en supplément.

Cette idée ne résulte pas seulement d'une volonté de lutter contre les inégalités devant l'école, et par conséquent d'aider les milieux socialement ou culturellement défavorisés. Elle correspond aussi à la simple constatation, faite par les enseignants, qu'il est plus difficile d'enseigner à Gennevilliers ou dans le 18^e arrondissement qu'à Neuilly ou dans le centre de Paris, compte tenu de la composition des populations scolaires en présence. Il faut en tirer les conséquences.

• Dans le domaine éducatif, en quoi consistera le « changement » ?

Beaucoup d'idées ont été émises, d'études présentées, et les orientations ont été tracées par le président de la République : il s'agit d'accueillir tous les enfants, d'améliorer la qualité de l'enseignement, de décentraliser le système éducatif...

Mais je souligne que la réalisation de ces grands objectifs ne signifie pas que l'Education nationale doit être un champ de manœuvres. C'est une question d'honnêteté dans nos méthodes et j'y suis fondamentalement attaché.

Le changement résulte de la combinaison de trois éléments :

- une ambition commune à l'ensemble des partenaires ;
- la progressivité concertée dans la mise en œuvre ;
- la conscience que rien n'est fondamental en matière éducative s'il ne s'inscrit pas sur une longue période. En l'espèce, la durée d'une législature est à peine suffisante.

Propos recueillis par
Maurice Guillot

les nouveaux emplois

LE Conseil des ministres du 10 juin dernier a décidé de présenter à la prochaine session parlementaire un collectif budgétaire pour, entre autres, financer la création de 54 290 emplois nouveaux dans la Fonction publique dont 11 475 seront réservés au ministère de l'Education nationale pour la rentrée scolaire et universitaire. Cette création d'emplois sera financée par l'augmentation des impôts sur le revenu des 107 000 personnes les plus fortunées, par un prélèvement sur les bénéfices exceptionnels des banques et des sociétés pétrolières, enfin par une taxation de la consommation de luxe des sociétés.

Sur ces nouveaux emplois, 5 543 seront réservés au premier degré, 5 000 à l'enseignement secondaire (le nombre de postes aux concours de l'agrégation, du CAPES et du CAPET serait doublé par rapport au budget 1981 voté par l'Assemblée nationale, atteignant ainsi le chiffre de 6 338, dont 1 400 réservés à l'agrégation), 50 à l'enseignement supérieur, 300 à l'administration, 225 à l'éducation physique et sportive. Le Conseil des ministres a également fait rétablir 357 postes d'œuvres — mis à disposition — et de formation continue supprimés au budget 1980 par le précédent gouvernement. Enfin, après études nécessaires, 3 000 postes seront prochainement

créés pour permettre la titularisation de maîtres auxiliaires jusqu'alors payés sur crédits de remplacement.

Les syndicats se réjouissent : « Sans entrer dans les problèmes de répartition de postes entre les catégories qui relèvent de ses syndicats nationaux, la FEN apprécie que des moyens nouveaux en crédits et en postes soient dégagés — conformément à sa demande — pour améliorer autant que faire se peut les conditions de la rentrée scolaire », a commenté la plus importante fédération des syndicats d'enseignants. Le SGEN-CFDT, pour sa part, se félicite des créations de postes mais souligne surtout « la reconnaissance officielle par le gouvernement de la nécessité de zones d'éducation prioritaires qui rejoint une revendication portée depuis longtemps par le SGEN-CFDT ».

Les parents d'élèves, en tous cas ceux de la FCPE, ont également exprimé leur satisfaction en estimant que « la création de postes nouveaux dans l'Education nationale constitue une première réponse positive aux exigences de la FCPE ».

Au cours de ce même Conseil des ministres, le ministre du Temps libre, André Henry, a présenté la politique qu'il préconisait en matière de loisir social et de vie associative. Le gouvernement a

à la tête de la FEN

C'est Jacques Pommatau, secrétaire national du SNI-PEGC, qui vient d'être élu secrétaire général de la Fédération de l'Education nationale (il était membre de sa commission administrative) pour remplacer André Henry qui a accepté, le 22 mai, le poste de ministre du Temps libre dans le gouvernement de Pierre Mauroy.

Jacques Pommatau, qui a suivi pour son syndicat le dossier sur la revalorisation indiciaire des instituteurs avec le précédent gouvernement, est un spécialiste des problèmes de la Fonction publique et des négociations salariales ; c'est sans doute l'homme désigné pour instaurer de nouveaux rapports avec le gouvernement et pour donner, au sein de la Fonction publique, une place importante à la FEN qui est, ne l'oublions pas, la plus grande fédération de syndicats de fonctionnaires.

décidé la création d'une direction du Loisir social et de l'Education populaire, la création d'un Haut Comité pour le loisir social, l'étude d'un programme d'équipement de la France pour favoriser le loisir social et le tourisme social, l'étude, enfin, sur le rôle des associations et le développement de la vie associative. Et, puisque François Mitterrand l'avais promis lors de sa

campagne électorale, le Conseil des ministres a décidé d'examiner les conditions de la création du « chèque-voyage » qui devrait favoriser le départ en vacances d'un plus grand nombre de Français. Pour le gouvernement, la date du 10 mai était symbolique, puisque ce même jour, quarante-cinq ans auparavant, Léo Lagrange instaurait les congés payés.

Enfin, Edwige Avice, ministre de la Jeunesse et des Sports, a présenté les grandes lignes de son action : grande politique en faveur de la jeunesse, innovation en matière de loisirs, réponse au goût d'aventure des jeunes, etc. Mais elle n'a pas encore précisé les moyens et actions qu'elle comptait mettre sur pied pour y parvenir.

Nicole Gauthier

rencontres avec les présidents...

EN réunissant la Conférence des présidents d'université, le 11 juin dernier, Alain Savary, ministre de l'Education nationale et président de droit de cette Conférence, a tracé les grandes lignes de l'orientation qu'il compte donner à la politique universitaire du gouvernement.

Mais auparavant, en s'adressant aux universitaires, il a tenu, avant tout, à préciser son rôle : « *J'amorce un dialogue qui avait été brisé et, en étant simplement fidèle aux principes démocratiques qui guident toute mon action, j'ai déjà le sentiment de répondre à votre attente et de mettre fin, au nom du gouvernement, à l'injuste mise à l'écart dont vous venez de faire l'expérience néfaste* », a-t-il déclaré avant de donner les grands principes qui doivent guider son action et qui se caractérisent, essentiellement, par un attachement à la loi d'orientation votée en 1968 et dévoyée pendant cinq ans par Alice Saunier Seïté. Cependant, Alain Savary n'a pas abordé le problème des habilitations et celui de la composition des conseils d'université, questions qui ont pourtant longuement inquiété et agité l'Université l'été dernier.

Le ministre a fait un discours général, insistant sur la « *qualité et l'originalité* » des universités, sur l'autonomie indispensable, grâce à une politique de contrats entre le ministère de l'Education nationale et les établissements d'enseignement supérieur, enfin sur « *l'ouverture nécessaire des universités sur la vie du pays* ». Il a également

évoqué l'importance d'« *une carte universitaire négociée et non imposée* ».

Les grands axes ainsi définis, il reste maintenant à Alain Savary à les mettre en œuvre et d'apporter des réponses précises aux universitaires qui ont vécu dans la crainte depuis quelques années.

Par ailleurs, il a d'ores et déjà

décidé de prolonger de deux ans les contrats des assistants non titulaires, temps nécessaire pour permettre à une personne, choisie par le ministre, de mener une étude sur une nouvelle définition et un nouveau statut « *qui ne pourra être semblable, ni à la définition d'origine, ni au statut actuel* ».

N. G.

...et les universitaires

COLLECTIF budgétaire, abrogation de la loi Sauvage, habilitations, étudiants étrangers et garantie de l'emploi des personnels non titulaires étaient à l'ordre du jour de l'entretien que le ministre de l'Education a eu le 12 juin avec une délégation du SNESup.

Les responsables de ce syndicat ont trouvé le ministre « *attentif aux revendications, y compris dans leur aspect le plus concret* », même s'ils ont reconnu l'existence de divergences sur certains points. A leur avis en effet, la création annoncée de cinquante postes d'enseignants dans le supérieur « *ne correspond pas aux exigences du renversement de la tendance* ». De plus, le ministre ne s'est pas engagé à abroger la loi Sauvage dès juillet comme ils l'espéraient, ni à accorder d'autres habilitations que celles ayant obtenu l'avis favorable du CNESER cette année. En outre, tout en se montrant favorable à la suppression des clauses

restrictives adoptées par le gouvernement précédent à l'égard des étudiants étrangers, il a soulevé le problème de « l'aptitude » de ces étudiants à suivre les cours. Enfin, après avoir confirmé l'adoption d'une mesure de garantie d'emploi de deux ans pour les assistants non titulaires arrivant en fin de contrat afin de pouvoir se donner un délai de réflexion, le ministre n'a pas pris d'autre engagement. Il aurait même ajouté que « *cela ne signifie pas qu'il n'y aurait pas d'exclusion pour faute ou insuffisance professionnelle* ».

Malgré tout cela, Pierre Duhaucourt, secrétaire général du SNESup, reste optimiste : « *Le ministre s'est, à mon avis, beaucoup moins engagé que la veille avec les présidents d'université. Mais je ne considère pas cela comme négatif dans la mesure où il n'y a pas eu refus de nos demandes* » a-t-il conclu.

M. B.

Depuis trois années scolaires entières, chaque quinzaine, je suis venu vous/me poser des questions, m'interroger devant vous, vous solliciter. Sur la cinquantaine de papiers ainsi produits, un seul a été écrit par quelqu'un d'autre que l'auteur principal. Ceci pour répondre à une demande souvent répétée, celle de savoir si Strapontinus était un ou multiple...

Il aurait été sage, sans doute, de s'arrêter plus tôt. Trois ans, ça suffit, et même moins. Mais la tentation est là, celle de la connivence, du dialogue (illusoire ?) avec le lecteur. Les lettres reçues, même de désaccord, ont fait le reste. Maintenant, il faut mettre un point final : le moment est symboliquement juste, celui d'un nouveau pouvoir...

Alors, pourquoi un pseudonyme ? Non pas par la volonté frileuse de porter le masque. Le Pierrot ou l'Auguste, quelle importance ? Dans le théâtre social quotidien, personne ne peut se targuer de connaître le dessous des cartes, l'envers du décor : parce qu'il n'y a pas de cartes, et parce qu'il n'y a pas d'envers. Simplement, Strapontinus permettait l'anonymat c'est-à-dire la possibilité de dire, sous forme de questions, des choses qui, signées du nom de l'auteur véritable, auraient déjà contenu les réponses. Un

pseudonyme n'a qu'une seule vertu : il n'a pas de passé. A chaque instant on le lit pour ce qu'il écrit et non pour ce qu'il est réputé penser.

Si nous nous quittons aujourd'hui, ce n'est évidemment pas parce qu'aucune question ne se pose plus. Au contraire, les interrogations désormais foisonnent parce qu'elles ont droit de cité. Pour la première fois depuis longtemps ce sont même les vraies questions, celles qui touchent au fond des choses. En guise d'au revoir je vous

en propose quelques-unes parmi beaucoup.

Une école démocratique, c'est quoi ? Celle qui traite identiquement tous les élèves ou celle qui trouve les moyens efficaces de sélectionner ceux qui sont véritablement les meilleurs ? Oui mais, les meilleurs en quoi ? Et puis encore : une école ouverte sur le monde, est-ce celle qui laisse entrer celui-ci, tel quel, ou bien celle qui prépare les élèves à y entrer demain ? Oui mais, où est demain ?

D'autres interrogations pourraient être alignées. Des enseignants bien formés, qu'est-ce que c'est ?

Doivent-ils être des spécialistes, ou plutôt des globalistes ? Comment les évaluer ? Que signifie la liberté de choisir les méthodes d'enseignement ? A quoi reconnaît-on un bon apprentissage ? L'efficacité d'une éducation se juge, à l'évidence, sur le long terme. Par quels moyens peut-on prétendre maîtriser celui-ci ?

Il y aurait mille autres incertitudes. Méfions-nous d'une période, si elle venait un jour, où un pouvoir quelconque affirmerait posséder la vérité, ou même les vérités. Ce qui est à la racine de toute entreprise éducative, à quelque niveau, c'est sa dimension de pari, d'optimisme sur l'avenir.

Donc adieu à vous, mes collègues. Comme on dit

avec le chagrin des séparations redoutées et le plaisir des automnes finissant, envoyez-moi des cartes postales. Celles que je vous ai écrites, depuis le début, elles étaient un signe d'amitié mais aussi de confiance. Les alchimistes, quand ils brûlaient une rose devant des mécréants, savaient bien que, une fois ceux-ci partis et la porte refermée, la rose reflleurait. Mais les fleurs elles-mêmes s'effeuillent.

strapontinus

**trois ans
déjà...**

Appelés de plus en plus à s'expatrier aux quatre coins du monde, les Français — notamment les ingénieurs et les cadres — bénéficient d'un réseau important d'écoles, collèges et lycées français à l'étranger pour permettre à leurs enfants de suivre une scolarité normale, ininterrompue et « homologuée ». Ces établissements sont aussi des vitrines culturelles de la France hors des frontières : souvent prestigieux, bien implantés, ils sont les piliers de la diffusion de la langue française et de la formation des élites dans les pays d'accueil, notamment ceux du tiers monde, même si, aujourd'hui, ce rayonnement perd insensiblement de son impact.

les écoles «made in France»

PLUS de cinq cents établissements dans le monde dispensent un enseignement conforme aux horaires et programmes officiels français, et sont reconnus par le ministère de l'Éducation nationale. C'est le premier réseau mondial qui, en regroupant plus de cent cinquante mille élèves français et étrangers, devance le réseau allemand qui accueille environ cent mille enfants et adolescents. De tradition ancienne, implantés, à quelques exceptions près, dans tous les pays où vit une communauté française, même restreinte, ces établissements bénéficient souvent, et de longue date, d'une image de marque prestigieuse, même si, ici ou là, les conditions économiques, culturelles ou politiques ont amené la fermeture de quelques-uns d'entre eux.

Ils étaient auparavant destinés à diffuser la langue française à

l'étranger. Véritables piliers du rayonnement de la France dans le monde, ces établissements recevaient des étrangers soucieux d'apprendre le français — langue internationale de culture et de communication — et appelés à devenir les « élites » des pays d'accueil. Depuis quelques années, l'industrialisation, le développement de la technologie, provoquant l'expatriation de nombreux Français, ces écoles ont changé de nature : elles ont dû, avant tout, accueillir leurs enfants, ces parents étant soucieux de leur assurer une scolarité complète et cohérente, même loin de la métropole. C'est pour cela que la règle d'or de tous ces établissements, qu'ils soient à Santiago du Chili, Abou Dhabi, Alger, Londres ou Tokyo, c'est d'assurer la continuité et l'égalité des programmes de la maternelle à la terminale, c'est la reconnaissance du baccalauréat

français, venant souvent parfois, dans les préoccupations des parents, avant même l'acquisition de la langue du pays d'accueil. « Nos ancêtres les Gaulois » et la table de logarithmes doivent être, de la même manière, enseignés partout.

Ce sont donc, aujourd'hui, les enfants des ressortissants français qui sont accueillis en priorité. Sont ensuite admis les binationaux (enfants de couples mixtes), les élèves ayant commencé leurs études dans des écoles françaises et, dans la mesure des places disponibles, les nationaux (enfants des pays d'accueil) et les autres étrangers qu'on appelle, en langage administratif, les « étrangers tiers ». Auparavant considérée comme la priorité des priorités, la diffusion culturelle du français auprès d'autres peuples est, à partir des années soixante, insensiblement passée au second plan. Cette politique s'est accélérée ces dernières années, alors qu'augmentait le nombre de Français partant travailler à l'étranger.

L'héritage de l'histoire

Pourtant, ces établissements, outre leur statut juridique (voir encadré), n'ont pas tous la même audience ni la même implantation. Ils héritent pour la plupart de l'histoire et du poids de la colonisation (il y a, aujourd'hui encore, un établissement français à Pondichéry). Mais c'est au Maghreb, à l'heure actuelle, que leur densité est la plus forte. La tradition française — si ce n'est francophile —, la pratique de la langue, la formation des pédagogues prise en charge par les Français ont fait du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie les pays les mieux dotés en écoles, même si le nombre d'élèves tend à diminuer.

Après le Maghreb vient, en importance, l'Europe occidentale, et surtout l'Allemagne fédérale, l'Espagne, l'Italie et la Suisse, où certains lycées jouissent d'une solide et antique réputation. Le tiers seulement de leurs effectifs est constitué d'élèves de nationalité française.

Bien sûr, tous ces lycées n'offrent pas toutes les filières proposées en France métropolitaine ; ce sont les sections techniques notamment qui sont le plus sacrifiées au détriment des formations générales, au grand regret, parfois, des parents d'élèves qui souhaitent ne pas pénaliser leurs enfants. Un seul lycée propose des classes préparatoires aux grandes écoles : c'est le lycée Lyautey, à Casablanca. Pour l'administration, ce problème d'orientation est insoluble, compte tenu des effectifs restreints et des possibilités d'accueil. Non que l'enseignement y soit de plus mauvaise qualité. Au contraire : ces établissements ont un taux de réussite honorable au baccalauréat, qui reste la « valeur sûre », surtout à l'extérieur des frontières. Mais les difficultés de gestion obligent à limiter le nombre de sections. Ou à augmenter les frais de scolarité.

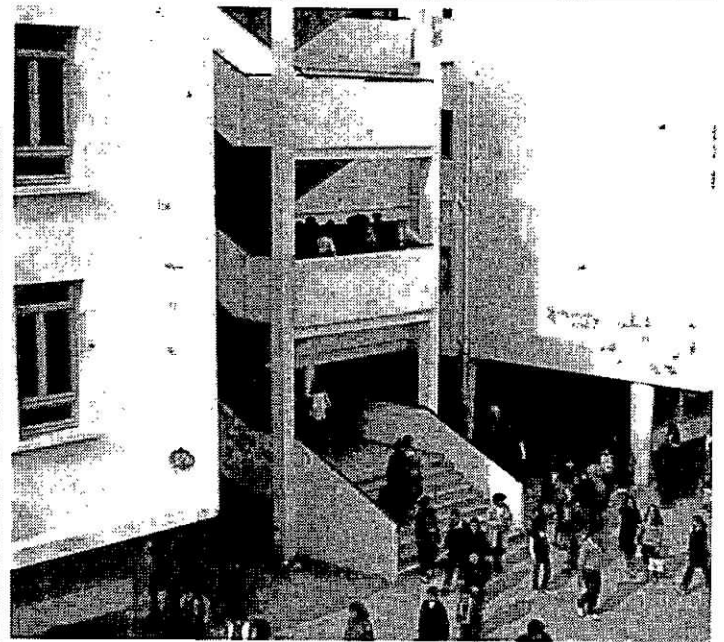
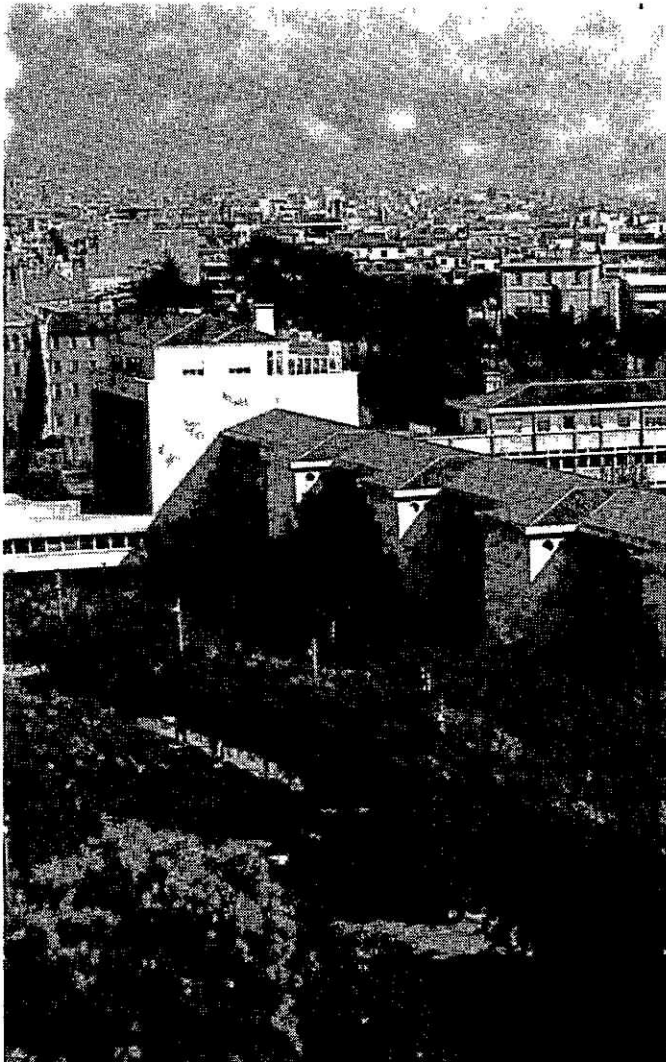
Les frais de scolarité sont probablement le problème le plus crucial qui se pose aux établissements français à l'étranger. Tous sont aujourd'hui payants. Puisqu'ils ac-

cueillent des élèves étrangers, explique le ministère des Relations extérieures, il est logique que ces établissements ne soient pas financés par les contribuables français. Quant aux Français, ils peuvent, éventuellement, bénéficier de bourses ; les enfants de fonctionnaires obtiennent des réductions, et les grosses entreprises payent fréquemment les « droits d'écolage » des enfants de leurs employés. Il n'empêche que, sur le plan des principes, ces frais de scolarité sont une infraction au principe de la gratuité de l'enseignement dont sont supposés bénéficier tous les Français...

Le montant de ces droits varie d'un établissement à l'autre, d'un pays à l'autre. Le plus cher est le lycée (privé) de New York, qui revient, par élève, à 20 000 francs par an environ... La moyenne mondiale se situe autour de 3 350 francs par an et par élève, et les établissements du Maghreb qui, il y a quelques années encore, offraient une scolarité gratuite demandent aujourd'hui aux familles des som-

les différents statuts

- **Vingt-cinq établissements dépendent de la direction générale des Relations culturelles** au ministère des Affaires étrangères — désormais appelé ministère des Relations extérieures ; ils sont contrôlés par le budget de ce ministère qui paie une partie des personnels détachés spécialement du ministère de l'Éducation nationale pour être envoyés à l'étranger.
- **Cent une écoles françaises à l'étranger sont gérées par un conseil d'administration local.** Ce sont des établissements privés, aidés financièrement par la DGRC et le ministère de l'Éducation nationale qui attribue des subventions de fonctionnement et des bourses.
- **Les établissements franco-étrangers ont deux sections :** l'une à programme français, l'autre nationale, où l'enseignement du français est renforcé par rapport aux programmes du pays.
- **L'Office universitaire et culturel français en Algérie (OUFCA) administre,** par le biais de conseils d'administration où la DGRC est majoritaire, les établissements français d'Algérie.
- **La DGRC subventionne également** des établissements privés, qui ne sont pas des écoles françaises et qui ne rendent pas compte de leur budget au ministère.
- **L'Alliance française et la Mission laïque française gèrent** des établissements dont elles possèdent les bâtiments ; ceux-ci fonctionnent comme ceux de la DGRC.
- **Il existe par ailleurs des établissements privés,** comme le lycée de New York, qui ne reçoit aucune subvention du gouvernement français mais qui est reconnu par le ministère de l'Éducation nationale et dispense des programmes français. C'est aussi le cas d'écoles ouvertes par des entreprises pour scolariser les enfants de leurs employés.
- **Enfin, le ministère de la Coopération gère** des établissements en Afrique noire francophone.



*en haut, le lycée Carnot de Tunis
en bas, de gauche à droite,
le Lycée français de Barcelone
et le Lycée français de Mutuelleville à Tunis*

mes avoisinant 600 francs.

les ambassadeurs culturels

Autre caractéristique des établissements à programme français : le corps enseignant. Celui-ci est, en grande partie, mais ce n'est pas une règle, « made in France ». Ce qui ne veut pas dire qu'ils sont tous recrutés selon le même statut et, surtout, avec le même salaire.

Le ministère des Relations extérieures verse directement le salaire de deux mille sept cent cinquante cinq instituteurs et professeurs détachés du ministère de l'Éducation nationale et choisis sur dossier par une commission regroupant des responsables des deux ministères. Outre leur traitement de base, ceux-ci reçoivent une substantielle indemnité, calculée en fonction du coût de la vie du pays d'accueil. Ces salaires majorés représentent en général au moins le double, si ce n'est plus, du salaire français. La contrepartie, c'est le principe établi par la Délégation générale des relations culturelles depuis quelques années, qui interdit à un enseignant de pratiquer plus de six ans dans le même établissement et de faire à l'étranger une carrière de plus de douze années consécutives. Même chose pour les postes administratifs (provisaires, censeurs), également détachés au barème et dont certains, aujourd'hui, n'ont pas exercé en France depuis plus de vingt ans.

Si ce régime, dit « des six ans », a été adopté (il connaît pourtant quelques dérogations, notamment dans les pays du Maghreb), c'est, d'abord, pour éviter l'institutionnalisation officieuse d'un corps d'instituteurs et professeurs « spécialisés » dans les postes à l'étranger, trop longtemps coupés des évolutions et des réalités pédagogiques de la France. Mais c'est aussi, explique Michel Midan, sous-directeur de l'enseignement à la DGRC, pour que ces enseignants, forts de leur expérience à l'étranger, puissent élargir leur culture et en faire bénéficier la France à leur retour. Appelés à être les « ambassadeurs culturels » quand ils sont

en poste dans un établissement français hors des frontières, ils doivent ensuite constituer une élite qui ne soit pas seulement américaniste, comme l'est spontanément une grande partie de l'élite française, mais mondialiste. Cela permet aux enseignants, envoyés en général très jeunes, de rompre avec la « mentalité hexagonale », continue Michel Midan, « tout en centrant l'intérêt sur des cultures non anglo-saxonnes ».

Aux côtés de ces personnels détachés au barème et envoyés par la France, les établissements doivent faire appel à des enseignants recrutés localement. Ce sont souvent des enseignants français qui n'ont pu obtenir de détachement au barème, ou encore des licenciés d'université. S'ils ont commencé une carrière en France, ils gardent leurs droits et leur ancienneté. Mais ils sont nettement moins payés que leurs collègues et doivent continuer à verser leur cotisation retraite en France — parfois supérieure au montant de leur salaire local, comme cela s'est vu dans certains pays d'Amérique latine... Il se trouve, dans des établissements, des professeurs qui ont le même diplôme, voire la même ancienneté, et dont les différences de salaires peuvent varier dans un rapport de un à cinq, ou plus... Le principe de la Fonction publique française, « à travail égal, salaire égal » se trouve magistralement bafoué...

Au ministère des Relations extérieures, on explique que le nombre de postes détachés au barème est calculé en fonction du nombre d'élèves français ; que ceux qui sont employés sous contrat local le sont parce qu'ils le veulent bien

Georges Franju vient de réaliser, pour le compte de la DGRC, un film sur les établissements scolaires français à l'étranger. D'une durée de vingt-six minutes, ce court métrage, tourné dans les lycées de Rome, Mexico, Tokyo et Casablanca, sera présenté dans les centres culturels et les cinémathèques à partir du mois de septembre prochain.

et que rien, en principe, ne les empêche de faire une demande de détachement au barème ; qu'ils ne sont pas soumis à l'obligation des six ans en poste ; enfin, que très souvent ils seraient au chômage s'ils ne trouvaient pas emploi dans les établissements français de l'étranger. Quant aux salaires, explique Michel Midan, il est normal qu'ils varient selon le niveau de vie du pays et que les harmoniser autoritairement mènerait à des erreurs et des injustices. Quoi qu'il en soit, cette situation n'est pas sans conséquence sur le climat des établissements... Enfin, notamment pour les cours de langue, des professeurs du pays d'accueil sont également employés, sous contrat local, par l'établissement.

Le pourcentage de ces personnels varie d'une école à l'autre. Mais c'est probablement au Maghreb que la situation est la plus favorable.

à l'ombre des palmiers

A Tunis, aujourd'hui encore, outre les écoles primaires françaises, privées ou non, trois lycées (auxquels est adjointe une école élémentaire) dispensent enseignement et programme français : Carnot, en plein centre ville, qui fait un peu partie de la légende tant il a été, pendant un temps, le lieu de passage de l'élite intellectuelle tunisienne ; Mutuelleville, dans l'un des quartiers résidentiels de la ville ; enfin La Marsa, à une dizaine de kilomètres de la capitale, entre la mer et les palmiers. Dans un peu plus d'un an, Carnot fermera pour devenir, en principe, un lycée tuniso-français, car les effectifs des trois établissements ne cessent de diminuer : peu à peu, la communauté française se réduit, et de nombreux coopérants, chargés de former les cadres de l'éducation tunisienne, quittent aujourd'hui la Tunisie ; parallèlement, la progression de l'arabisation (presque tout l'enseignement tunisien est maintenant en arabe) et le manque de passerelles entre les enseignements français et tunisiens font hésiter les familles tunisiennes ; enfin, es-

time le ministère des Relations extérieures, pourquoi Tunis aurait-il aujourd'hui trois lycées, alors qu'il n'y en a qu'un à Vienne, un à Rome, un à Caracas, etc. ? L'effectif tunisien, dans chacun de ces lycées, est en diminution. Pour l'instant, il représente environ la moitié du nombre d'élèves ; 40 % des inscrits sont français ou franco-tunisiens, et les 10 % restants, étrangers. Les frais de scolarité sont fixés à 400 francs par an dans le primaire et le premier cycle, à 800 francs pour les élèves du second cycle.

Rien, excepté ces frais de scolarité, ne distingue en fait vraiment un lycée français à Tunis d'un lycée de France : on y trouve, comme presque partout ailleurs, l'administration avec proviseur, censeur, le rôle de l'inspecteur d'académie étant joué, dans le cas présent, par le conseiller culturel adjoint de la mission culturelle de l'ambassade de France ; on y trouve également les représentants syndicaux et les parents d'élèves. Pour ces derniers, le principal problème reste effectivement le paiement des « droits d'écologie », qui introduisent une sélection sociale dans les établissements « à l'encontre de tous les principes d'une école laïque ouverte à tous » précisent les représentants de l'Association des parents d'élèves des établissements scolaires français en Tunisie. A ce souci s'ajoute aussi le regret de voir les lycées peu à peu se réduire à la scolarisation des seuls enfants français. Mais les parents sont surtout farouchement opposés à la fermeture du lycée Carnot à la fois pour des raisons affectives, puisque ce lycée a valeur de symbole, et pratiques (le lycée de Mutuelleville, qui doit accueillir les élèves actuellement au lycée Carnot, est en fait un ancien logement d'officiers). Enfin, il regrette que toutes les possibilités d'orientation ne soient pas offertes à leurs enfants, notamment dans le technique où des sections débouchant directement sur des secteurs en développement en Tunisie pourraient être ouvertes.

Ces préoccupations rejoignent celles des enseignants regroupés

principalement au sein de l'APEFT (Association professionnelle des enseignants français de Tunisie — section FEN) qui allie à ces revendications d'autres problèmes plus corporatistes, sur les personnels par exemple (ils contestent notamment le redéploiement qui retire une centaine de postes à la Tunisie pour les attribuer à des établissements hors du Maghreb). Pour sa part, le SGEN-CFDT insiste sur l'enseignement de l'arabe « qui n'est que celui d'une seconde langue » estiment ses représentants, alors qu'il devrait être, au même titre que le français, l'un des piliers de l'enseignement en Tunisie.

Pour l'instant effectivement, l'arabe n'est obligatoire que pour les Tunisiens, bien sûr, et les Franco-Tunisiens. Il est facultatif pour les autres, bien que tous les élèves, ou presque, suivent un enseignement minimum dès l'école primaire.

Le budget des établissements est contrôlé par la mission culturelle de l'ambassade de France qui prend les décisions importantes. Mais la plupart des professeurs sont détachés au barème, les recrutés locaux peu nombreux (environ 20 %) et payés sur la base du salaire français ; d'autres enseignants enfin sont VSNA (volontaires du service national actif). A quelques différences près, le fonctionnement, les difficultés, les conflits et les revendications sont ceux qu'on connaît en métropole...

la "bonne éducation"

Le lycée de Barcelone est bien différent. Par sa taille tout d'abord : dans des locaux situés dans la périphérie résidentielle de la plus grande ville d'Espagne, l'école primaire et le lycée reçoivent chaque jour plus de trois mille élèves. Le proviseur et l'intendant sont à la tête d'une entreprise qu'il s'agit de gérer, de faire tourner sans trop de heurts. Là, les détachés au barème ne représentent que 40 % du personnel. Les autres enseignants sont recrutés sur place et sont financés sur le

budget propre à l'établissement, alimenté par les frais de scolarité : les parents paient environ 1 800 F pour un enfant en maternelle ; 1 650 s'il est à l'école primaire, 1 800 dans le premier cycle du secondaire, près de 2 000 pour la seconde et la première ; enfin 2 130 pour les élèves de terminale. Nul doute que ce soient les enfants des familles catalanes les plus favorisées qui soient traditionnellement placés, de père en fils et de mère en fille, dans cet établissement.

Certains arrivent à l'école sans parler français. En général, le « bain de langue » leur suffit pour s'adapter rapidement à l'enseignement, aux contenus et aux programmes, même si, passé le portail du lycée, c'est le catalan qui reprend ses droits. Ils apprendront en outre le castillan, ainsi qu'il est prévu dans la convention culturelle signée conjointement par la France et l'Espagne, et — depuis la nouvelle Constitution — le catalan, dès l'école primaire, obligatoires pour les enfants espagnols, facultatifs pour les autres. Cette situation, qui certes alourdit les horaires de cours, est pourtant bénéfique, et les professeurs, dans l'ensemble, l'approuvent : « Venir au lycée français, c'est accueillir trois cultures », déclare M. Marti, professeur d'histoire-géographie.

La grande difficulté, c'est de suivre ce qui se fait en France en matière de pédagogie, bien que Perpignan ne soit qu'à cent soixante kilomètres. « Nous sommes un peu une usine à bac ; on est bien loin de la réalité pédagogique, expliquent de jeunes professeurs. Plus qu'ailleurs, on doit se conformer aux idées des parents, parce que ce sont eux qui payent. On subit une forme de chantage... »

Il est vrai que l'établissement tourne rond, la discipline y est stricte et le règlement sévère. Le proviseur et le censeur s'en félicitent ; mais parfois, professeurs et instituteurs se révoltent un peu contre tant de rigueur. Mais ils payent ainsi, estiment-ils, l'agrément du poste à l'étranger, voire le risque du chômage. Quant aux parents, ils s'en félicitent plutôt ;

des réactions à...

la plupart sont eux-mêmes d'anciens élèves du lycée français, et c'est, avant tout, le baccalauréat qui les intéresse. Celui-ci, reconnu en Espagne, est encore doté d'un prestige intellectuel dont n'est pas crédité le système scolaire espagnol.

Le lycée français est considéré comme la forteresse de la bonne éducation et de la grande culture ; les instituteurs et les professeurs restent souvent silencieux et les critiques rares...

Etablissements prestigieux, à clientèle aisée et, sans doute, plus exigeante, ces établissements, dans leur forme, ont souvent été contestés.

Leur rattachement au ministère des Relations extérieures — plutôt qu'à l'Éducation nationale — illustre leur rôle, non seulement d'éducation, mais de diffusion et d'implantation de la langue et la culture françaises dans le monde entier. L'enseignement y est, en général, de haut niveau, et l'implantation croissante de la culture anglo-saxonne n'a pas réduit leurs effectifs. Attachés à l'histoire de ces établissements, les parents français souhaitent également que ceux-ci remplissent pleinement leur rôle et s'insèrent le mieux possible dans le pays d'accueil, afin de ne pas couper leurs enfants des réalités sociales et culturelles de celui-ci.

C'est donc d'une double mission que les établissements français de l'étranger sont chargés. Mais il ne faut pas se leurrer : s'il est vrai qu'à beaucoup d'égards, ce sont des écoles et des lycées « comme les autres », les « cités scolaires » qu'ils constituent fréquemment sont des lieux protégés « choyés », suivis avec beaucoup d'attention et où la « clientèle » est sélectionnée. Ils constituent, bien sûr, peut-être plus que les centres culturels, le creuset de la rencontre entre deux cultures. Mais il est vrai que ce n'est qu'une rencontre entre élites, et ce sont celles-ci qui assurent la survie de ces établissements.

Nicole Gauthier

“ formation des maîtres, an II ”

J'ai lu avec intérêt votre analyse sur la nouvelle formation des instituteurs dans le n° 458 du 28 mai.

Je note que, dans le processus de formation mis en place les IDEN sont les « hommes de terrain ». Sans doute connaissent-ils mieux le terrain que beaucoup de professeurs d'école normale et que la plupart des universitaires, mais, pour moi, les véritables « hommes de terrain », ce sont les praticiens eux-mêmes, ceux qui œuvrent à même les classes.

Il est significatif que les mouvements pédagogiques (ICEM — GFEN — OCCE...) n'apparaissent pas dans les partenaires de la formation. Or, on y trouve, bon nombre de praticiens qui se sont donné les moyens de théoriser leur pratique et qui sont à même d'insérer les futurs instituteurs dans un processus de formation et de recherche sur le terrain.

Il me semble qu'un des objectifs essentiels de la formation nouvelle devrait être de faire des instituteurs des praticiens-chercheurs, aptes à créer, à innover, à théoriser leur pratique, à intégrer les travaux d'autres chercheurs (sociologie — psychologie — psychosociologie, etc.).

C'est parce que l'EN ne donne

pas cette formation, ni en formation initiale, ni en formation continue, que j'ai été moi-même amené à suivre d'abord les cours de l'université, puis à créer des groupes de formation à la recherche-action. Il faut d'ailleurs remarquer que le ministre nous a toujours refusé le droit d'utiliser quelques jours de notre temps de formation continue, pour ce type de formation.

D'autre part, préparant moi-même un doctorat d'Etat sur la classe-coopérative, mon directeur de recherche a proposé au recteur une participation à une valeur de formation à la recherche sur le terrain centrée sur la coopération (qui figure dans les IO de CM par exemple) pour les normaliens. Nous attendons toujours la réponse.

René Couanau peut parler d'imagination ! Quand les praticiens en font preuve pour leur auto-formation, ils ne trouvent guère de moyens au niveau du ministère.

Alors nous espérons qu'il n'en sera plus de même désormais et que nous, instituteurs, aurons à participer activement à la définition des contenus de la formation et à sa mise en œuvre.

Jean Le Gal

instituteur en classe de perfectionnement

“ du nouveau côté cour ”

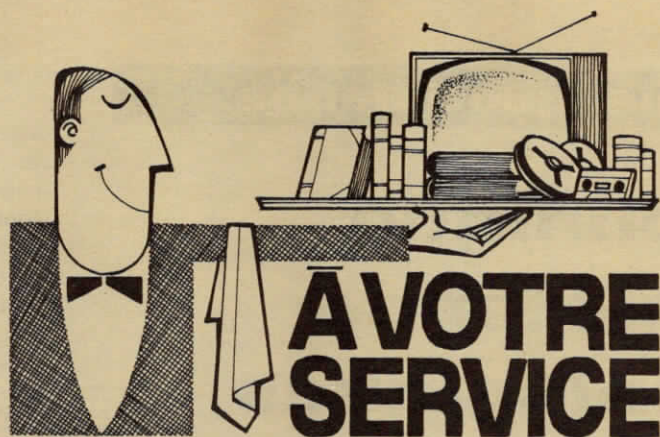
J'ai lu l'article « Du nouveau côté cour » (n° 456) et me permets de vous signaler une expérience tentée à Poissy à l'occasion de l'Année de l'enfance. Un concours d'aménagement des cours d'école a été organisé par la municipalité. Chaque école primaire y a participé, les maquettes ont été exposées en mairie et rien qu'à ce niveau nous avons pu voir des choses assez extraordinaires et riches d'enseignements. Ensuite, un jury (enseignants,

IDEN, parents d'élèves, élus) a désigné l'école gagnante (en fait un classement a été fait) qui devait voir son projet se réaliser.

Bien sûr, compte tenu des problèmes budgétaires, la réalisation se trouve échelonnée dans le temps, mais déjà, à partir de cette initiative, plusieurs cours ont pu être améliorées.

R. Niault

directeur adjoint



Plus d'un demi-million de professeurs enseignent le français de par le monde, la moitié comme une langue étrangère, l'autre moitié comme une langue maternelle en France et dans les pays francophones. Ce n'est qu'un des multiples renseignements qui ressortent de l'enquête mondiale que publie, dans un numéro spécial, la revue **Le français dans le monde** — dont c'est, par ailleurs, le vingtième anniversaire — et qu'elle a réalisée conjointement avec les ministères des Affaires étrangères et de la Coopération, le Haut Comité de la langue française (CIREEL), l'Alliance française et la Fédération internationale des professeurs de français.

Cette enquête, menée sous la direction de Daniel Coste, est destinée bien sûr aux professeurs de français, mais aussi à tous ceux qui s'intéressent à cette discipline et à la langue française. Extrêmement détaillée, elle recense la répartition des enseignants par pays et par continents, mais aussi par tranche d'âges, par sexe et par type de formation. Les nonante-six pays qui ont servi de terrain d'investigation représentent près de 80 % de la population du globe et

plus des trois quarts du PNB mondial. On apprendra, par exemple, que la féminisation du corps enseignant, phénomène mondial, est très sensible chez les professeurs de français : plus de deux

que, dans quatre-vingt-six des Etats considérés, c'est une majorité d'enseignants « nationaux » qui dispensent le français ; qu'à peine plus de 10 % des enseignants de français bénéficient de formation continue,

pris le parcours personnel de certains enseignants, notamment celui de Vigdis Finnbogadottir, actuelle présidente de la République d'Islande, nous tend surtout un formidable miroir qui nous renvoie l'image que le monde se fait de notre pays et de notre langue.

Voilà un numéro, en tout cas, qui pourra rassérer un grand nombre de défenseurs du français. En effet, en relevant que, dans la plupart des pays, la population des enseignants de français tend à s'internationaliser, à rajeunir et à être plus qualifiée, ou que, si en Europe et en Amérique la situation est préoccupante, partout ailleurs — tiers monde, Océanie, Asie, Golfe persique, Afrique anglophone — le rayonnement de notre langue est accru, la conclusion de cette enquête remet en cause « un discours souvent démoralisant » et invite à un « optimisme nuancé ». Un numéro à lire en cette veille de vacances où les Français se préparent à sillonner le monde. ■

le miroir du français

sur trois sont des femmes ; que le monde non francophone bénéficie d'un enseignement de français dispensé à 80 % par des enseignants ayant un niveau d'études supérieures correspondant au moins à trois années universitaires ;

mais que 70 % de celle-ci sont pour l'enseignement secondaire ; que l'URSS à elle seule compterait plus de vingt-deux mille professeurs de français. Mais cette enquête, complétée par toute une série d'articles et d'analyses, y com-

Le français dans le monde
79, boulevard Saint-Germain
75288 Paris Cedex 06

n° 161, 124 p., 25 F

pédagogie quotidienne

technique et méthode archéologiques

Si cela est possible, il suffira de laisser pendant quelques jours les vestiges des structures d'habitats (voir l'article précédent, n° 460 du 11 juin) dans la cour de récréation pour montrer combien sont fragiles les vestiges archéologiques. La dispersion des pierres et du mobilier rendra impossible tout essai de reconstitution. Il ne restera plus que quelques rares objets taillés qui témoignent d'une activité humaine.

La prise de conscience, par les enfants, de la fragilité des témoignages humains trouvés dans le sol est extrêmement importante pour la formation de ces futurs citoyens responsables autant de leur passé que de leur devenir. Cela permettra au maître d'insister sur le vandalisme ou l'inconscience qui fait que sont détruits, chaque jour, en France, des vestiges importants de notre histoire (1). Mais au-delà de cette forme d'instruction civique, cette prise de conscience sera l'occasion de mettre en évidence les difficultés de l'archéologie. Rares sont les sites archéologiques bien conservés. Le ruissellement, le vent, la pousse de la végétation sont responsables de nombreuses destructions de sites, et plus on remonte dans le temps, plus les vestiges qu'il est possible d'étudier sont rares, surtout en plein air, ce qui a fait dire pendant très longtemps que les hommes préhistoriques étaient des hommes des cavernes car c'est surtout dans les grottes que les vestiges se sont le mieux conservés.

(1) Il existe des textes de lois qui régissent l'archéologie en France. Nul ne peut effectuer de fouilles archéologiques sur son terrain ou sur celui d'autrui s'il ne possède pas une autorisation du ministère des Affaires culturelles. Toute découverte fortuite doit être signalée à la mairie.

Il conviendra également d'insister sur la précision et la rigueur qui doivent conduire toute fouille archéologique, sur l'importance de relevés précis puisque la fouille détruit le site au fur et à mesure qu'elle le met en évidence.

Il sera possible alors de parler de stratigraphie, c'est-à-dire de la superposition au cours des temps de différentes couches de terre, la plus ancienne se trouvant la plus profon-

dément enfouie... Il sera possible d'observer ce phénomène après une forte pluie en limite d'un terrain pentu. L'accumulation des dépôts sur un replat sera visible. Une coupe de ces dépôts permettra le plus souvent de mettre en évidence une différenciation des sédiments qui les composent et d'arriver, par là même, de faire comprendre la succession chronologique de ces dépôts. La rencontre des vestiges archéologiques à un niveau précis de la stratigraphie sera donc une première information pour sa datation chronologique.

S'il ne paraît pas très utile de donner aux élèves de l'école élémentaire des éléments de datation très précis (la représentation mentale d'une donnée chiffrée comme deux cent mille ans ne paraît pas être accessible à un enfant de dix ans, comme elle est difficilement significative pour la plupart des adultes), il serait tout de même important de ne pas laisser les enfants s'imaginer que le Paléolithique, cette première grande période de l'histoire

documentation

l'évolution en qu

Charles Darwin
De l'origine des espèces
Maspero, 2 tomes, 318 p. chacun

Dans ce qui est peut-être un vent de renouveau de la théorie de l'évolution et de ses thèmes, les éditions Maspero ont eu la très heureuse idée de nous renvoyer à la source principale, Darwin, qui a publié son texte en 1859. Avec cet ouvrage, un tournant était pris dans les sciences de la vie et les sciences humaines à leur tour allaient être profondément affectées, malgré de longues résistances... qui parfois durent encore.

Charles Darwin, après avoir amassé d'innombrables documents, inventorié des multitudes de faits, fait des observations sur les mers et les continents,

est convaincu que les espèces vivent et meurent mais surtout se transforment. Ce qui le guide dans la mise au jour de cette idée, c'est la sélection humaine pratiquée dans l'élevage domestique pour l'amélioration des races. Son autre source, qui l'a beaucoup marqué, c'est l'œuvre de Malthus, théoricien de l'évolution des populations. Celui-ci avait bien vu que, mise seule dans des conditions favorables, une espèce allait recouvrir la terre selon une loi de croissance géométrique. Darwin montre que, si elle ne le fait pas, c'est bien, certes, à cause des ressources limitées, mais aussi et surtout parce qu'elle est concurrencée par d'autres espèces. Dans la lutte pour l'existence, l'affrontement est constant (on est loin de la

humaine, est un tout figé ainsi que le laisserait supposer l'étude des seules structures de l'habitat. Il serait donc important de conclure cette étude par une première approche de la typologie, c'est-à-dire de la progression technique que l'on peut déceler dans la manière de fabriquer les outils.

Les enfants auront mesuré, par leur propre expérience, les difficultés techniques que représente la taille de la pierre. La visite d'un musée de préhistoire pourra alors montrer ce long cheminement qui, partant d'un galet éclaté, aboutira à la confection de bifaces dans un matériau sélectionné (le silex); ensuite, il faudra montrer que l'abandon progressif du biface au profit de différents types d'éclats conduit à une multiplication du nombre d'outils à partir d'une même masse de matière première; enfin, les enfants pourront mesurer quel progrès technique considérable est constitué par l'obtention systématique de lames (nos premiers couteaux).

Patrick Léger

estion

bonne nature de Rousseau, comme le laisse entendre Darwin). Sur chaque aire de subsistance, la lutte entre les espèces est farouche et des équilibres fluctuants s'établissent entre elles. Il est intéressant de noter combien les notions de systèmes et d'équilibres écologiques étaient déjà présents chez Darwin et ses contemporains. On relève aussi qu'il a su observer que la lutte atteignait une acuité particulière dans le sein d'une même espèce, phénomène que l'éthologie moderne confirmera.

Mais cette lutte pour l'existence n'est qu'un élément de la vie des espèces. Celles-ci évoluent pour mieux lutter. Ou plutôt : parce qu'elles se modifient, elles luttent mieux. Car Darwin a introduit cette idée-clé que

l'évolution ne poursuit aucun but. Les processus qui la conduisent n'ont rien à voir avec ceux de l'éleveur, qui, lui, veut améliorer. La nature suit ses lois, aveuglément, au travers des êtres vivants.

La sélection naturelle est une autre de ces lois qui régissent la vie et l'évolution des espèces. Elle assure la survie des plus aptes, des mieux armés pour la lutte pour la vie. Non pas selon un dessein quelconque et à long terme, mais en fonction des conditions du milieu. La notion de variabilité est ici essentielle, et c'est l'un des mérites remarquables de Darwin de l'avoir mise au jour et exploitée. Une espèce produit des variations, celles-ci sont triées par le milieu et ses contingences, et certaines variétés vont ainsi se trouver dominantes parce que mieux adaptées. Ainsi naîtront de nouvelles espèces, tandis que d'autres seront éliminées...

Je signale, pour ceux qui redouteraient cette lecture, que Darwin écrit dans un langage simple, qu'il donne de nombreux exemples toujours judicieux et éclairants et que son argumentation s'adresse à tout lecteur intéressé et attentif.

Jean-Jacques Barloy
Lamarck contre Darwin

Etudes vivantes, coll. « Axes-Sciences », 128 p., illustrations

En intitulant cet ouvrage ainsi qu'il l'a fait, l'auteur indique clairement son intention de retracer l'histoire du darwinisme, ou évolutionnisme, idée déjà

exprimée par Lamarck, qui lui fut suggérée par la pratique de la sélection naturelle et par la théorie de Thomas Malthus.

Cette clarté est renforcée par le « surtitre » : « L'évolution des êtres vivants ». Et cette même clarté préside à l'exposé de Jean-Jacques Barloy. Après avoir cerné les thèses en présence, il montre quelles résistances provoqua le darwinisme mais ne demeure pas au niveau du récit historique de la querelle. En scientifique accompli, il brosse le panorama de l'évolution, en présente les lois générales et souligne au passage quelques lacunes de cette théorie. Par exemple, la « lutte pour la vie » ne parvient pas à tout expliquer dans l'évolution des espèces. Autre exemple : l'hérédité des caractères acquis n'a jamais été réellement prouvée.

L'auteur termine cet essai, d'une rigueur remarquable, en posant plusieurs questions importantes : De nos jours, l'évolution est-elle terminée ? Dans la négative, la poursuite de la « brachycéphalisation » de l'homme ne représente-t-elle pas un danger plutôt qu'un avantage ? Par ailleurs, on semble aboutir actuellement à la notion de téléologie. Mais une évolution « programmée » est-elle concevable ?

Jean-Jacques Barloy ne répond pas à ces questions : il nous les livre telles qu'elles se posent actuellement. On peut parier que la querelle de l'évolution n'est pas encore près de s'éteindre...

Notes de lecture établies par
Pierre Ferran et Jerry Pocztar

le passé au présent

Dominique Lecourt
**L'ordre et les jeux. Le positivisme
logique en question**

Grasset, 348 p., bibliographie

Cet ouvrage d'histoire de la philosophie, et plus particulièrement

d'épistémologie de la logique, remet en chantier un siècle de débats (Wittgenstein/Popper; Heidegger/Carnap, etc.), débats auxquels participent aussi le « vieil Husserl », Cavailles, Bachelard et bien d'autres.

L'entreprise est difficile et la lec-

ture de ce livre déroutera les non-spécialistes ; pourtant, quelque chose d'important se joue dans ces pages souvent trop obscures : c'est la conception d'une nouvelle pratique de la philosophie matérialiste, pratique de remise en question systématique de toute idéologie dominante. Ce livre ouvre des voies tout à fait neuves, « il promet » comme l'on dit d'un enfant doué ; il faut toutefois souhaiter que l'auteur ancre au plus tôt cette promesse dans un exercice philosophique conforme au « sur-matérialisme » qu'il entrevoit.

Jacques Léonard

La médecine entre les pouvoirs et les savoirs - Histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIX^e siècle

Aubier, 386 p., bibliogr., index

L'histoire de la médecine est intéressante et indispensable à plusieurs titres. C'est l'histoire d'une pratique scientifique et elle est d'une très grande importance épistémologique ; c'est l'histoire d'une profession appelée à jouer un rôle majeur dans la vie sociale et politique du pays. Le médecin (comme l'instituteur) occupait

au XIX^e siècle et occupe encore une position débordant largement sa stricte compétence professionnelle : prescripteur d'opinion, il conseille et tend à gouverner la vie des patients.

Ce livre d'histoire pose en outre quelques questions terriblement actuelles : « Le calme plat du monopole universitaire » est-il favorable aux progrès de la recherche scientifique médicale (la question ne vaut pas que pour la médecine) ? Comment, et de quel droit, s'opère le passage du savoir au pouvoir ? Il est clair que la réponse à cette question implique une sociologie rigoureuse : peut-être observera-t-on comme aujourd'hui que le savoir n'est que légitimation nouvelle du pouvoir (cf. la sociologie des grandes écoles). L'histoire de la médecine, on le voit, n'intéresse pas que les spécialistes : elle est un réservoir d'hypothèses explicatives et un laboratoire pour en tester quelques-unes.

Jacques Rancière

La nuit des prolétaires - Archives du rêve ouvrier

Fayard, 452 pages

La nuit c'est fait pour rêver, et les prolétaires rêvaient aussi. C'était

bien avant Freud, avant Marx... Jacques Rancière, qui fut complice d'Althusser dans la lecture du *Capital*, retrouve la pensée, les mots, toute la poésie des ouvriers du milieu du XIX^e siècle. Utopistes de tous bords, saint-simoniens, icariens, disciples d'Enfantin, de Perdiguier et de bien d'autres, ouvriers et ouvrières, ils s'étaient emparés d'instruments qui n'étaient pas faits pour eux : poèmes, journaux, correspondance. Ils y exprimaient leur révolte, leurs espoirs et leur tristesse, leurs réflexions philosophiques et leur foi.

C'est une parole étouffée par plus d'un siècle de discours autorisés, scientifiques ou prétendument tels, qui est retrouvée ; c'est le mélange ras-

répon

D'assez nombreuses questions ne pourront être traitées dans ce premier numéro de l'année scolaire. Mais nous nous efforcerons d'écrire personnellement à tous ceux dont les lettres n'ont pu être publiées. Nous vous remercions de bien vouloir attendre la rentrée pour nous

écoles normales d'instituteurs

Je souhaiterais savoir si les élèves instituteurs, une fois admis à l'école normale, risquent d'être déplacés dans une autre école normale ou même renvoyés ?

Le régime disciplinaire des élèves-instituteurs est fixé par l'article 13 du décret du 22 août 1978.

Diverses sanctions peuvent être appliquées aux élèves instituteurs : l'avertissement ; le blâme ; le déplacement dans une autre école normale ; l'exclusion temporaire pour une durée qui ne peut excéder un an (cette sanction est privative de toute rémunération, à l'exception des suppléments pour charges de famille) ; l'exclusion définitive de l'école normale.

Les sanctions ci-dessus sont prononcées par le recteur, sur proposition du directeur de l'école normale, après consultation de la CAPD des

à lire aussi

... un remarquable ouvrage et un « très bon bouquin » : **La nourriture névrose** de Michèle Declerck et Jeanne Boudouard (Denoël-Gonthier, 234 p.). Il est difficile de parler autrement d'un livre très sérieusement fait où les sources les plus authentiques côtoient les témoignages les plus spontanés. Des pages qui se devinent, pourrait-on dire avec un tel sujet. L'adolescente de la famille ou de la classe s'y plongera facilement, elle y aura accès comme à un magazine mais c'est évidemment un texte solide qu'elle aura à se mettre sous la dent...

Bien sûr, sont abordés les « problèmes » psychologiques liés à la nourriture : anorexie, boulimie, obésité, alcoolisme, mais ils sont très vite recentrés, ramenés à leur évident contexte sociologique et historique ; à la minceur : les périodes de volonté d'indépendance de la femme ; à la rondeur : retour au passif culte de la femme-objet, chirurgie esthétique (on ne se sent pas forcément mieux après), interviews d'hommes, de femmes pas forcément d'accord avec le refus du rôle nourricier de la femme (Ménie Grégoire).

Mais les auteurs, dont on sent la solide expérience et une douceur issue de la tendresse et du bon sens, n'en restent pas à ce constat négatif : la troisième partie du livre s'ouvre sur « Les chemins de la liberté ». Aucune revendication ni agressivité dans les témoignages de femmes équilibrées qui ont remplacé le problème alimentaire dans leur époque. Les approches sous forme de thérapie sont mentionnées certes, mais aussi sous forme d'un égoïsme bien tempéré à savoir utiliser. Tout cela débouche sur un espoir qui éclairera plus d'un lecteur ou d'une lectrice en centrant les idées, en cernant mieux les vraies questions que soulève la nourriture.

Un livre riche et fécond qui ouvre une nouvelle carrière à l'expression « être bien dans sa peau » dans ce qu'elle peut avoir de moins galvaudé. Quand on sait combien le souci esthétique peut être parfois obsessionnel, c'est un livre précieux.

Anne Carpentier

surant de la tendresse et de l'idéal révolutionnaire, des passions amoureuses et du rêve. L'idéalisme apparaît dans ce livre non plus comme une maladie infantile mais comme un réservoir de révolte, un outil de résistance à l'oppression omniprésente. Pour beaucoup, ce livre va révéler un nouveau monde intellectuel et fera surgir ces questions : Comment cela a-t-il pu être si bien, si longtemps, dissimulé ? Pourquoi ? Pour qui ? Enfin, voici un véritable anti-manuel de français et de philosophie puisqu'il donne la parole à ceux qui, par définition juridique ou « culturelle », n'ont pas droit à la parole.

François Mariet

ises

ont recevoir de réponse dans ce der-
re nos lecteurs se rassurent : nous
t, aussi rapidement que possible, à
publiées. Et nous leur demandons de
is poser de nouvelles questions...

instituteurs. Toutefois, l'avertissement et le blâme peuvent être prononcés, sur proposition du directeur de l'EN, par l'inspecteur d'académie, sans consultation de la CAPD.

D'autre part, les élèves-instituteurs dont la formation professionnelle est jugée insuffisante ou qui se révèlent inaptes à l'enseignement peuvent être exclus de l'EN sur proposition du directeur, après avis du conseil des professeurs. Si l'exclusion intervient en cours d'année scolaire, elle doit être précédée d'un avertissement donné à l'élève et, s'il est mineur, à sa famille, trois mois à l'avance. L'exclusion définitive d'un élève-instituteur de l'EN ne donne lieu à aucune indemnité.

choix d'une carrière

Pourriez-vous m'indiquer les carrières qui pourraient s'ouvrir à une étudiante possédant la licence

d'anglais (enseignement, administration, commerce, tourisme, etc.) ?

Votre question est extrêmement vaste et on peut lui apporter bien des réponses. Il existe, dans les centres d'information et d'orientation et, en tout cas, auprès des rectorats, des organismes qui peuvent vous apporter des informations précieuses pour le choix de votre orientation et nous vous conseillons de prendre contact avec ces services.

Dans l'enseignement, les postes de professeur, de conseiller d'éducation et la totalité des emplois administratifs sont attribués par concours. Les services indiqués ci-dessus vous donneront toutes précisions à ce sujet ; le Centre régional de documentation pédagogique dispose de brochures concernant le recrutement des fonctionnaires de l'Education nationale et d'un personnel compétent pour commenter et préciser les textes officiels.

Nous vous conseillons, pour les autres secteurs cités dans votre lettre, de vous reporter aux brochures éditées par l'ONISEP (ONISEP-Diffusion, 75225 Paris Cedex 05), notamment : **Concours administratifs accessibles aux licenciés ou aux étudiants en cours de licence** (1978), **Travaillez au service d'une ville** (1979), **Les langues étrangères et la vie professionnelle** (1980), **Les métiers de l'information et de la communication** (1976), **Le point sur les carrières sociales** (1981), **Les métiers de la publicité** (1976).

service supplémentaire

J'aimerais que vous puissiez me préciser ce qu'il faut entendre, dans l'enseignement, par « service supplémentaire ». Existe-t-il une définition réglementaire du « service supplémentaire » ?

La notion de service supplémentaire, dans l'enseignement, est liée à celle concernant les maxima de service (texte de base : le décret du 25 mai 1950).

Les personnels « dont les services hebdomadaires excèdent les maxima de services réglementaires reçoivent, par heure supplémentaire et sous réserve des dispositions légales rela-

tives au cumul des traitements et indemnités, une indemnité non soumise à retenue pour pension civile ». (Décret du 6 octobre 1950.)

La définition précise du service supplémentaire est donnée par la circulaire du 17 novembre 1950 :

« Un fonctionnaire effectue un service supplémentaire lorsque, au cours d'une semaine, le nombre d'heures effectuées est supérieur à celui dont sont redevables les fonctionnaires de son grade.

» Lorsque ce dépassement est exceptionnel et dû à une cause passagère, telle que l'absence d'un collègue, le fonctionnaire effectue une suppléance. Au contraire, lorsque le dépassement est régulier pendant la durée de l'année scolaire, le fonctionnaire effectue des heures supplémentaires.

» Il est facile, dans le cas d'un dépassement exceptionnel, de déterminer exactement la partie du service constituant un service supplémentaire, puisque cette partie n'entre pas dans le service habituel du professeur : c'est pourquoi les suppléances sont payées à l'heure. Il n'en est pas de même dans le cas d'un dépassement régulier : c'est pourquoi les heures supplémentaires sont rétribuées au moyen d'une indemnité forfaitaire annuelle.

» Ainsi donc, lorsque l'emploi du temps d'un professeur prévoit que celui-ci effectuera pendant la totalité de l'année scolaire un service hebdomadaire supérieur au maximum de service fixé pour les professeurs de son grade, ce fonctionnaire a droit à indemnité pour heures supplémentaires sans qu'il soit besoin de déterminer les heures qui ouvrent ce droit. »

cumul de pension

Quelle est, actuellement, la réglementation concernant le cumul d'une pension avec une rémunération d'activité ?

L'article L 86 de la loi de 1964 a été modifié par une loi du 31 décembre 1970. De la combinaison de ces deux textes, il résulte les règles suivantes : Les titulaires de pension qui ont été rayés des cadres soit sur leur de-

mande, soit d'office par mesure de discipline avant d'avoir atteint la limite d'âge qui leur était applicable dans leur ancien emploi et qui perçoivent une rémunération d'activité servie par l'État, départements, commerces, offices, établissements publics, etc., ne peuvent bénéficier de leur pension avant d'avoir atteint l'âge correspondant à cette limite d'âge, sauf à percevoir, si la pension est supérieure à la nouvelle rémunération d'activité, une somme égale à l'excédent de la pension sur le montant de cette rémunération. Toutefois, peuvent cumuler intégralement le montant de leur pension avec celui des émoluments cor-

respondant à l'emploi qui leur est confié :

- les titulaires de pensions civiles et militaires ou d'une solde de réforme pour invalidité ;
- les titulaires de pensions de sous-officiers rémunérant moins de vingt-cinq ans de services ;
- les titulaires de pension dont la rémunération actuelle d'activité n'excède pas le quart du montant de la pension ou le montant du traitement afférent à l'indice 100.

Sont totalement exonérés des règles de cumul les retraités par limite d'âge (instructions du 26 septembre 1963).

René Guy

1981 — B.O. n° 23).

■ **LA LISTE** des titres ou diplômes permettant l'accès aux deux concours de recrutement d'**élèves conseillers d'orientation** (ECO I et ECO II), à partir de la session de 1982 (arrêté du 13 mai 1981 — B.O. n° 23).

■ **LA LISTE** des titres ou diplômes permettant l'accès au second concours de recrutement des **conseillers d'orientation** (CAFCO II), pour la session de 1982 (arrêté du 13 mai 1981 — B.O. n° 23).

on prépare

■ **LA LISTE** d'aptitude à l'emploi de **censeur des études de LEP** (note de service du 3 juin 1981 — B.O. n° 23).

on publie

■ **LE REGLEMENT** de la Casa Velasquez : admission aux sections scientifique et artistique, régime de travail des membres et des pensionnaires, des hôtes et boursiers temporaires, accès à la bibliothèque (arrêté du 12 mai 1981 — B.O. n° 23).

■ **LE REGLEMENT** du diplôme d'expertise comptable (décret du 12 mai 1981 — B.O. n° 23).

■ **LE REGLEMENT** du diplôme d'études comptables supérieures (décret du 12 mai 1981 — B.O. n° 23).

au B. O.

on abroge

■ **LA CIRCULAIRE** du 26 mars 1981 concernant le rôle des directeurs d'école en cas de grève des enseignants. Dans l'attente d'autres instructions, « les conditions dans lesquelles sont organisés l'accueil et la surveillance des élèves dans les écoles maternelles et primaires et, d'une manière générale, la qualité des liaisons entretenues par les écoles avec leur environnement doivent évidemment retenir l'attention des responsables de l'Education nationale à tous les niveaux ». (circulaire du 5 juin 1981 — B.O. n° 23.)

1^{er} novembre 1984, etc. (note de service du 13 mai 1981 — B.O. n° 23).

■ **L'ORGANISATION**, en 1981-1982, des stages de formation continue des **maîtres de l'éducation spéciale** (note de service du 2 juin 1981 — B.O. n° 23).

■ **LE PROGRAMME** de sciences physiques des classes de biologie mathématiques supérieures et de biologie mathématiques spéciales respectivement à compter de la rentrée scolaire de 1981 et de la rentrée scolaire de 1982 (arrêté du 8 mai

on rappelle

■ **LES FACILITES** accordées aux enseignants et aux groupes d'élèves pour la visite entre le 23 septembre et le 2 octobre 1981, du **Salon international de l'informatique, de la communication et de l'organisation de bureau** (SICOB) (note au B.O. n° 23).

on précise

■ **LES MODALITES** essentielles d'application de la loi du 5 avril (intégration dans les corps métropolitains des instituteurs, par effet de la loi du 30 décembre 1913, article 33, des personnels exerçant ou ayant exercé des fonctions de même nature à l'étranger...) : conditions requises, date limite d'intégration fixée au

agenda

congrès

■ **Le premier congrès de l'Union européenne d'hygiène et de médecine scolaire et universitaire** se tiendra à Amsterdam, du 17 au 21 août. Quatre thèmes y seront proposés : les indicateurs de santé ; l'état de santé en rapport avec l'environnement ; le système d'observation longitudinale ; la prévention et la promotion sanitaire ; ils seront traités sous forme d'exposés et d'interventions libres. A cette occasion, l'Association française d'hygiène et de médecine scolaire et universitaire organise un voyage à prolongements touristiques qui se déroulera du 10 au 22 août, incluant notamment une croisière sur le Rhin. Pour tous renseignements, écrire au siège de l'Associa-

tion : 11, rue Huyghens, 75014 Paris. Tél. : 320-36-05.

rencontres

■ **L'Université d'été de l'OROLEIS Aquitaine**, qui se tiendra du 30 août au 4 septembre à Lacanau (Gironde), proposera :

- des ateliers : Que faire avec la radio-télévision ? ; La création audiovisuelle régionale, utopie ou réalité ? ; Le cinéma : action culturelle d'avenir ? ;
- des projections de nombreux films, bandes vidéo, diaporamas ;
- des soirées-synthèses sur le cinéma, la télévision, la création audiovisuelle ;
- des débats entre réalisateurs, distributeurs, animateurs cinéphiles, téléspecta-

teurs, enseignants, créateurs et formateurs.

Pour renseignements et inscriptions : CREPAC/OROLEIS d'Aquitaine, 75, cours d'Alsace-Lorraine, 33075 Bordeaux Cedex. Tél. : [56] 31-78-40.

■ **1^{re} Rencontre européenne de chant choral** organisée par l'Association « Théâtre et Musique », du **31 août au 9 septembre**, en Haute-Maurienne, en bordure du Parc national de la Vanoise. Plusieurs ateliers, confiés à des spécialistes réputés de divers pays d'Europe, seront proposés aux participants :

● **pour ceux ayant une expérience de la musique chorale** : musique baroque et romantique (Bach et Brahms) ; Cavalli et Monteverdi ; chœurs d'opéra ; musique d'Europe centrale (liturgie orthodoxe et folklore) ;

● **pour ceux n'ayant jamais chanté**, chants de montagne et traditions populaires ;

● **pour les chefs de chœur** (du 31 août au 7 septembre) et **pour les choristes de très bon niveau** (du 27 août au 7 septembre), un sixième atelier sera organisé sous la direction de Eric Ericson.

Les choristes peuvent être accueillis en famille, une garderie et certaines activités (chant, danse, dessin, marionnettes, modelage, découverte de la nature, etc.) étant prévues pour les enfants.

Renseignements et inscriptions :

● pour les cinq premiers ateliers, auprès de « Théâtre et Musique », 64, rue Saint-Honoré, 75001 Paris (tél. : 508-85-97) ;

● pour le sixième, à la FNAMU, chez Emmanuel Périer, 42, boulevard Victor-Hugo, 92200 Neuilly-sur-Seine (tél. : 201-95-98).

■ **A l'occasion du Festival cinématographique de Figueira-da-Foz (Portugal)** qui se tiendra du 10 au 20 septembre, la Fédération Loisirs et Culture organise un séjour-rencontre du **9 au 21 septembre**. Pour renseignements complémentaires : FLEC, 24, boulevard Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 770-31-97.

■ **IV^e Rencontre de l'AFEC** (Association des formateurs en expression et communication). Elle aura lieu à l'INSA de Toulouse du **23 au 25 septembre**, sur le thème « Formateurs en expression et communication, quel usage faites-vous des médias ? ». L'AFEC a été constituée en 1979 pour regrouper les enseignants et formateurs — qu'ils appartiennent ou non à la Fonction publique — dont les activités (cours pour étudiants ou stages pour adultes) sont ordinairement présentées sous le titre « Expression et communication ». Son activité principale consiste, pour le moment, à favoriser la mise en commun de pratiques pédagogiques dans les rencontres qu'elle propose. Renseignements et inscriptions : Institut national des sciences appliquées, 20, avenue des

Buttes-de-Coesmes, 35043 Rennes Cedex. Tél. : [99] 36-48-30.

stages

■ **Initiation à deux formes de randonnées populaires** (cyclo-tourisme et randonnée pédestre) et **découverte du milieu naturel et humain du 1^{er} au 12 septembre**, au Centre national de plein air de Vallon-Pont-d'Arc et en itinérant dans le Vivarais cévenol. Ce stage s'adresse aux amateurs socio-éducatifs, aux enseignants, aux travailleurs sociaux, aux animateurs en cycle BAFA ; son objectif est de rendre les animateurs en formation capables d'organiser et de promouvoir les activités de randonnées. L'encadrement de la formation est assuré par un conseiller technique et pédagogique, un conseiller technique départemental, un assistant Jeunesse et Education populaire. Frais de participation : 900 F, en internat. Il est nécessaire d'être âgé d'au moins 18 ans. Renseignements et inscriptions : Marie-Jo Castaldi, Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, 2, rue Grenette, 69002 Lyon. Tél. : [7] 842-68-26.

■ **L'enfant et l'art contemporain**. Dans le cadre des stages d'expression artistique qu'il organise à l'intention des enseignants, des animateurs et du personnel éducatif des musées, l'Atelier des enfants du Centre Georges-Pompidou propose comme prochains thèmes dans le courant du mois de septembre :

● **L'enfant photographe** les lundi 7, mardi 8, mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 ;

● **L'expression corporelle et l'expression orale** les mardi 8, mercredi 9 et jeudi 10 ;

● **Poésie et écriture : du mot à la graphie** les vendredi 11 et samedi 12 (après-midi) et dimanche 13.

Pour renseignements complémentaires et calendrier détaillé : Atelier des enfants, Centre Georges-Pompidou, 75004 Paris. Tél. : 277-12-33.

■ **La Fédération des œuvres laïques de l'Ain organise plusieurs stages au mois de septembre :**

● **Photos aériennes, du 7 au 12**. Le but de ce stage est de permettre à des photographes amateurs (ayant déjà une connaissance en prises de vues et travaux de laboratoire), d'effectuer des prises de vues aériennes à l'aide de leurs propres appareils photo et à partir des avions normalement utilisés dans les aéros-clubs (une demi-heure de vol par jour). La majeure partie de l'enseignement délivré est immédiatement réutilisable pour la photo au sol (composition de la lumière, émulsions, filtres, développement diapo couleur). Frais de partici-

ipation : 900 F pour l'enseignement ; 1 130 F enseignement et repas ; 1 250 F en hébergement complet.

● **Danses et folklores de Bresse et de Roumanie** (initiation et perfectionnement) du **14 au 18**. Chaque groupe s'initiera ou se perfectionnera alternativement dans les folklores bressan et roumain. Au programme : apprentissage des danses de tradition authentique : initiation à leur contexte socio-culturel. Les ateliers seront ouverts chaque soir de 17 à 19 heures. Nombre de stagiaires : vingt maximum par atelier. Frais de participation : 250 F pour l'enseignement seul ; 480 F enseignement et repas ; 600 F en hébergement complet.

● **Jeu dramatique premier degré, du 14 au 19**. Ce stage, agréé pour le BAFA, s'adresse aux débutants, enseignants désireux faire pratiquer le jeu dramatique en classe, éducateurs, animateurs de centres de vacances et de loisirs, animateurs de troupes théâtrales dans une association, dans un foyer socio-éducatif, comédiens amateurs et toute personne désireux découvrir le jeu dramatique comme moyen d'expression. Au programme : travail collectif sur le corps, la voix, le geste, l'espace, l'objet ; expression corporelle, expression parlée ; exercices de sensations, d'imagination ; jouer à partir d'une poésie ; masques ; introduction au théâtre. Conditions : s'engager à suivre toutes les séances de travail : être âgé de 17 ans ; apporter une tenue pratique. Frais de participation : 220 F pour l'enseignement ; 450 F enseignement et repas ; 570 F en hébergement complet. Pour tous renseignements complémentaires sur ces trois stages : Fédération des œuvres laïques de l'Ain, 42, rue Charles-Robin, 01000 Bourg-en-Bresse. Tél. : [74] 23-18-79.

expositions

■ **Du puzzle au jeu électronique**, la Galerie d'art ZL (8, rue de Nesle, Paris-6^e) organise, du **24 au 28 juin**, une exposition-vente qui regroupera de nombreux jeux permettant à la fois une activité physique et intellectuelle. Y sont conviés tous ceux pour qui le jeu est source d'enrichissement et de joie : enseignants, éducateurs, psychothérapeutes... et tout public, enfants ou adultes. Pour tous renseignements : Galerie ZL, 329-04-38 (à partir de 15 heures).

■ **Cinquante ans de gravure chinoise sur bois (1930-1980)**, à la Bibliothèque nationale (salle Mortreuil, 58, rue Richelieu, Paris-2^e), jusqu'au **5 juillet**. Les œuvres présentées sont regroupées dans le contexte économique et social qui les a suscitées en fonction de leur finalité ou

de leur mission. Quelques repères peuvent être remarqués dans l'évolution créative de la gravure sur bois :

● l'influence du grand écrivain Luxun (1881-1936) : à Shangaï il crée des associations de graveurs sur bois, réhabilite les techniques traditionnelles, préface des catalogues d'expositions, fait éditer des recueils de gravures d'Occident, du Japon, d'URSS ;

● le régime du Kuomintang (1931-1936), la guerre sino-japonaise (1937-1945), les affrontements de la guerre civile entre Kuomintang et Parti communiste (1946-1949) entraînent, pour chaque période, une utilisation de la gravure dans des buts de propagande ou d'éducation populaire.

Cette exposition montre, par delà les changements de formes imposés par les événements qui bouleversent puis modèrent le pays, par delà également de nouveaux courants dans la sensibilité des artistes et du public, que des aspects traditionnels millénaires n'ont jamais cessé d'exister dans la gravure chinoise. L'exposition est ouverte tous les jours, de 13 à 17 heures. Droit d'entrée : 6 F, **semi-tarif pour les membres du corps enseignants et les étudiants. Visites de groupes sur rendez-vous** demandé par écrit ou par téléphone : 261-82-83, poste 314.

■ **Gens de Grèce, découverte d'un patrimoine.** Cette exposition, organisée avec le concours du Muséum national d'histoire naturelle et du Laboratoire d'ethnologie du musée de l'Homme, sera présentée au musée de l'Homme (palais de Chaillot, place du Trocadéro, Paris-16^e), **jusqu'au 1^{er} septembre** (tous les jours, sauf mardi, de 10 à 17 heures). L'ambition des organisateurs est de montrer comment le peuple grec a vécu, a assumé son destin et a traduit ses expériences dans son art. L'exposition tente d'élaborer, par l'initiation à l'art populaire grec des trois derniers siècles, une approche chaleureuse de l'hellénisme moderne et invite à la découverte d'un monde spirituel et affectif où la tradition est encore vivante. Lieu de passage entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, la Grèce a reçu des apports culturels venant de tous les horizons et ceci depuis des millénaires. De plus, sa géomorphologie favorise l'éparpillement de la population dans une multitude de microsociétés, donc la pluralité de cultures locales. Ces caractéristiques du monde grec sont perceptibles à travers tous les thèmes de l'exposition : costumes et parures, décoration de la maison, objets ecclésiastiques (orfèvrerie d'argent, icônes), divertissements, musique, déguisements carnavalesques et théâtre d'ombre.

■ **Exposition-Animation jusqu'au 6 sep-**

tembre au musée des Enfants du musée d'Art moderne de la Ville de Paris (12, quai de New York, Paris-16^e). Dans le cadre de l'exposition **Espace-Couleur** qui présente le travail de Santi Sircana, peintre et designer italien passionné par le problème des couleurs, le musée d'Art moderne propose différents ateliers d'animation :

● **observation / jeux corporels** : les enfants, revêtus de combinaisons de couleur, sont tour à tour metteurs en scène de tableaux vivants, observateurs de jeux colorés, acteurs de leurs propres réactions spontanées au contact des couleurs ;

● **son** : sensibilisation aux correspondances son / couleur, par l'intermédiaire d'instruments à percussion ;

● **composition / création** : exploration des multiples variations des six couleurs primaires et complémentaires à partir d'éléments modulaires faits de tissus, de cartons ou d'empreintes ;

● **approche de la couleur** proposée à travers la lecture d'œuvres modernes caractéristiques, choisies dans les collections du musée.

L'exposition est ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 10 heures à 17 h 45 (entrée libre). Animation à 10 et 14 heures, **sur rendez-vous** (pris exclusivement le lundi : 723-61-27, poste 16).

vacances-loisirs

■ **Pour cet été, l'UCPA donne la priorité aux activités de plein air** proposées dans cent cinquante programmes différents : alpinisme, randonnée, ski, voile, équitation, canoë-kayak, etc. Signalons particulièrement :

• à **L'Aber Vrac'h**, sur la côte nord-ouest du Finistère, l'ouverture d'un centre à vocation marine ; les activités nautiques y seront complétées par la découverte des richesses naturelles du site marin et celles de l'arrière-pays ;

• à **La Rochelle**, un forfait « loisirs » permettra de passer de la voile à la culture pendant la période des Rencontres internationales d'art contemporain ;

• en **Maurienne**, un stage permettant de découvrir la flore alpine ;

• **pour les 15-18 ans, sports du côté des sommets**, selon un programme tournant : trois jours d'escalade, de randonnée, de ski sur herbe, d'équitation, etc.

Pour recevoir toutes précisions sur l'ensemble des programmes proposés : UCPA, 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Tél. : 336-05-20.

■ **Vacances vertes à Vandancourt dans le Doubs.** La Ligue française de l'enseignement propose des séjours hebdomadaires en Franche-Comté avec accueil chez l'habitant. Ces séjours seront assor-

tis d'activités diverses : safari photo pédestre ou à vélo ; soirées ciné-club ; équitation ; atelier de travaux manuels. Pour tous renseignements : Ligue française de l'enseignement, Service national Vacances, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 271-29-30.

■ **Ateliers artisanaux en Périgord.** De nombreuses activités sont proposées : macramé, poterie, tissage sur métier en bois (six pédales, quatre lames), bijouterie, photo, peinture sur soie, travail du cuir, émaux sur cuivre, ferronnerie, connaissance des plantes. Ces stages sont animés bénévolement par des enseignants. Frais de participation pour une semaine : 320 F. Pour tous renseignements : Mme Perez, école publique, 24410 Saint-Vincent-Jalmoutiers. Tél. : [53] 90-81-65.

notez aussi

■ **L'Office franco-québécois pour la jeunesse subventionne quarante places supplémentaires** pour des stagiaires désireux découvrir le Québec à l'automne prochain : âgés de 18 à 35 ans, ils partiront individuellement ou en petits groupes (de deux à six personnes) pour réaliser un programme de travail ou d'étude intéressant leur milieu professionnel ou leur cadre de vie. Pour être examinés, les dossiers des candidats devront être retournés

• **avant le 10 juillet**, pour un départ le 5 ou le 17 octobre ;

• **avant le 10 septembre**, pour un départ le 31 octobre ou le 14 novembre.

La priorité sera donnée aux projets comportant un plan de séjour détaillé et l'appui d'interlocuteurs québécois. Pour recevoir les formulaires, s'adresser à l'OFQJ, 5, rue de Logelbach, 75847 Paris Cedex 17 (tél. : 766-04-76). Pour tous renseignements concernant les conditions de voyage et de séjour, prendre contact avec Anne Maisonnier.

■ **JVS : un service « jeune » à la SNCF.** A partir du 30 juin le service JVS d'accompagnement des jeunes enfants (âgés de plus de 4 ans et de moins de 14) fonctionnera entre Paris et la Bretagne, le Pays Basque et les Pyrénées, la Côte d'Azur et les Alpes. Ce service, mis en place par la SNCF depuis 1976 et qui peut être utilisé quotidiennement sur le Mistral, connaît un grand succès au moment des vacances scolaires et répond au souci des parents de faire voyager leurs enfants en toute quiétude sous la surveillance d'hôtesse spécialisées. **Supplément de 90 F** au prix normal du billet (seconde ou première classe). Les renseignements d'ordre pratique peuvent être obtenus auprès des gares et bureaux SNCF ouverts au service de réservation.



L'embellie

Les vacances qui arrivent auront sans doute un goût nouveau, comme un air frais remuant la poussière des souvenirs enfuis. Pour une fois, renversant les habitudes, ce n'est pas au retour qu'on prendra les bonnes résolutions ; c'est avant de partir que, déjà, on les a formulées. L'autre soir, place de la République, à Paris, ils étaient des milliers à fêter le quarante-cinquième anniversaire des congés payés ; le nom de Léo Lagrange était descendu du fronton des gymnases où il se morfond pour être relancé dans la rue et dans la foule, là où est sa place. Et ce n'était pas une commémoration, avec tout ce que cela implique de lourdeur dans la tête sous le poids des ans, mais bien une autre respiration, la jeunesse d'un souffle, ressuscité. Ces vacances ne suspendent rien : elles inaugurent un autre commencement.



richesses étrangères

COMMENT parler sans crainte d'erreur ou de fatuité de romans étrangers, de littératures diverses, lors même que, pour chacune d'entre elles, les spécialistes n'ont pas fini d'épuiser leur peine? Peut-on prétendre tout connaître de la littérature japonaise en même temps que de la littérature allemande, anglaise, espagnole, italienne, polonaise, etc.? Au vrai, la prudence s'impose. Pour parler d'un roman de Yasunari Kawabata, par exemple, il est clair qu'à moins d'en dire des banalités, il faille recourir à une érudition certaine; encore n'est-on pas sûr d'échapper aux foudres d'un Etienne! Kawabata est l'un des écrivains japonais les plus connus en France; lauréat du prix Nobel de littérature en 1968, il s'est donné la mort en 1972. Si je pense lire **Tristesse et Beauté** (Albin Michel, 260 p., traduction de Amina Okada), le dernier roman qu'il écrivit, c'est parce que j'avais été ébloui par deux autres, **Pays de neige** et, plus récemment, **Le lac**, et qu'il me paraît nécessaire de rester ouvert à des formes littéraires issues de cultures si éloignées de la nôtre.

Si je retiens **Chez les heureux du monde** d'Edith Wharton (Hachette POL, 368 p., traduction de Charles Du Bos, préface de Frédéric Vitoux) c'est, il faut bien l'avouer, à cause de sa préface. En effet, j'ignorais l'existence de cette romancière américaine, contemporaine et amie d'Henry James; or le texte de Frédéric Vitoux nous la présente, ainsi que son œuvre, d'une manière telle que j'escompte de sa lecture autant de plaisir que j'en avais trouvé à découvrir sa compatriote Djuna Barnes et son extraordi-

naire **Le bois de la nuit**.

Pour rester du côté des Américains, je choisirai tout d'abord **Mule blanche** (Flammarion, collection « Textes », 284 p., traduction de René Daillie) de William Carlos Williams, parce que je ne connaissais cet écrivain que comme poète, quasi mythique pour toute une génération d'auteurs réputés d'avant-garde. J'ouvrirai ensuite **Gibier de potence** (Seuil, collection « Fiction & Cie », 268 p., traduction de Robert Pépin) parce que, depuis un certain **Abattoir 5**, je n'ai pas manqué un seul des romans, toujours décapants, de ce Kurt Vonnegut à propos duquel je me demande bien pourquoi un jour il a cessé d'être « junior ». Je lirai aussi sans doute l'un ou l'autre des textes de William Burroughs traduits et présentés par Gérard-Georges Lemaire et Philippe Mikriammos dans **Essais 1** (Christian Bourgois, collection « les derniers mots », 266 p.) pour je ne sais quelle raison obscure et inavouable: connaître mieux encore l'inventeur du « cut up » et du « fold in » ou par souci de mondanité? Car c'est toujours très « chic » de lire du Burroughs, même si ça commence à faire un peu rétro... A cette liste, j'ajouterai encore un roman de Roald Dahl, **Mon oncle Oswald** (Gallimard, 288 p., traduction de Alain Delahaye) en souvenir d'anciennes nouvelles qui m'avaient tant enthousiasmé; le recueil s'appelait **Bizarre! Bizarre!**, on le trouve dans une collection de poche.

Pour compléter ma connaissance du grand Vladimir Nabokov je profiterai de l'édition de ses deux premiers romans: l'un, **Machenka** (Fayard, 224 p., traduit de l'anglais par Marcelle Sibon), fut écrit en russe, à Berlin, en 1926 et se déroule dans les milieux d'émigrés de la capitale allemande; l'autre, **L'exploit** (Julliard,

256 p., traduit de l'anglais par Maurice Couturier), fut écrit entre 1930 et 1932.

Puisque nous en sommes aux classiques, je vous signale la réédition des nouvelles de Somerset Maugham, prévue en quatre volumes sur les plans de l'auteur lui-même et dont le premier vient de paraître sous le titre **Les trois grosses dames d'Antibes** (Julliard, 486 p., traduction nouvelle de Joseph Dobrinsky et Jacky Martin). La seconde livraison, **Madame la colonelle**, sera pour octobre.

Pour en finir avec la littérature de langue anglaise, je goûterai le premier roman de Charles Fox, **Le dernier chasseur** (Seuil, 414 p.) duquel je ne sais strictement rien sinon que Graham Greene en a écrit: « Un livre remarquable... L'histoire de ces hommes perdus m'a absorbé si complètement que je sentais même le froid, quand j'ai tourné la dernière page. J'aurais aimé écrire ce livre », et que son éditeur n'a pas manqué de nous le faire savoir. Suis-je influençable?

Pour la littérature allemande, je confirmerai ma confiance dans l'excellente « Bibliothèque allemande » que dirige Nicole Casanova chez Hachette POL. Nombre des volumes qui y ont été jusqu'ici publiés ont été de réelles découvertes et de véritables plaisirs de grande qualité. Je n'en attends pas moins de **Le Stechlin** de Theodor Fontane (traduit par Jacques Legrand, 420 p.) et de **Le voyage** de Bernhard Vesper (traduction de Hélène Belletto, 480 p.). L'un et l'autre permettent une approche de la littérature allemande dans sa diversité, Fontane comme auteur du XIX^e siècle et Vesper comme ultra-contemporain puisqu'il fut le compagnon de Gudrun Ensslin, l'un des membres du groupe Baader-Meinhof, que l'on trouva pendue dans sa cellule le 17 octobre 1977. Il s'était, lui, le fils d'un poète nazi, suicidé en mai 1971.

Enfin, à l'heure où la Pologne ne cesse de nous préoccuper, je lirai **La petite apocalypse** (Robert Laffont, 248 p., traduction de Zofia Bobowicz) de Tadeusz Konwicki duquel l'éditeur nous apprend qu'il est « proche de l'opposition ». L'argument de son roman, en tout cas, ne manque pas d'insolite, résumé par ces lignes: « Nous voudrions te proposer quelque chose. Au nom de tous les camarades... Que, ce soir, tu te fasses brûler vif devant l'immeuble du comité central du Parti. » Je doute qu'il faille en rire.

En matière de littérature française, il faut une bonne dose de confiance en soi pour croire en l'excellence de ses

choix ; nulle assurance en ce domaine où, décidément, il se publie de tout. Chacun, au gré du hasard ou de ses affinités, doit y trouver son bien. Pour moi, je préfère m'en tenir à quelques certitudes, de rares auteurs qu'on lit et relit à des âges divers de sa propre vie pour un plaisir renouvelé : ainsi en est-il de **Poteaux d'angle** d'Henri Michaux (Gallimard, 90 p.), **En lisant, en écrivant** de Julien Gracq (José Corti, 306 p.) et des deux derniers tomes parus des **Œuvres complètes** d'Antonin Artaud (Gallimard, tome XV, 410 p. et tome XVI, 400 p.).

Peut-être l'arbitraire de cette sélection romanesque essentiellement étrangère ne vous satisfera-t-il pas tout à fait ; mais je n'ai pas agi autrement que le recommandait Paul Eluard dans le titre d'une de ses anthologies poétiques : « Le meilleur choix de poèmes est celui que l'on fait pour soi. » Et le poète ajoutait dans sa préface : « Dites-vous surtout que je ne suis jamais heureux et fier que de ce que j'aime. Je ne m'aime pas, j'aime mes amours ; je ne les impose pas, mais je les défends. »

Jean-Pierre Vélis

histoire de lire

■ La collection « L'empreinte du temps » des Presses universitaires de Grenoble, dirigée par Roger Canac, nous a de longue date habitués à rencontrer, par les documents, par les journaux intimes, ces obscurs, ces sans-grades, ces laborieux, dont les petites histoires font l'autre, la grande. Avec **Allons en Icarie** (316 p.), le journal de deux ouvriers isérois aux États-Unis en 1855, cette collection ne se dément pas. Jean-François Créton et François-Marie Lacour partis rejoindre l'organisation utopiste baptisée Icarie qu'Étienne Cabet avait implantée en Louisiane dans l'espoir d'une nouvelle société, nous font vivre ce voyage de cinquante-cinq jours de traversée où déjà s'ébauchent les conflits et les difficultés des nouveaux postulants à la communauté icarienne. Rien ne nous échappe des quelques mois de cette expérience avant le désenchantement et le renoncement. Mais surtout nous sommes éclairés sur cette expérience par la remarquable analyse qu'en fait, dans une préface de près de cent pages, Fernand Rude.

■ Au hasard de la découverte d'une caisse de vieux documents oubliés en brocante, Marc Soriano exhume un

bien étrange dossier qu'il présente et commente sous le titre **La semaine de la comète** (Stock, 146 p.). Il s'agit en réalité d'un rapport secret sur l'enfance au XIX^e siècle qui, d'après les investigations de l'auteur, pourrait être de la main de Gobineau et destiné à Tocqueville. Y sont relatées les quelques journées dramatiques vécues par le narrateur, se trouvant par hasard dans la « colonie paternelle et agricole » de Mettray, près de Tours — qui n'était autre qu'un pénitencier, un camp de travail pour jeunes — lors d'un soulèvement. A partir de ce document, véritable mise en garde contre les dangers que représente la jeunesse pour l'ordre établi, Soriano nous fait toucher du doigt, à travers un suspense à rebondissements, la condition scandaleuse de ces jeunes reclus du siècle dernier.

■ De l'histoire, contemporaine celle-là, et pour ceux qui ne veulent pas balayer totalement de leurs vacances quelque souci pédagogique. C'est une grande balade de militants, d'enseignants, que ce **Josette et Jean Cornec, instituteurs** (Clancier Guénaud, 250 p.). Écrit par Jean Cornec lui-même, à quatre-vingt-dix ans, le père de l'autre Jean Cornec, celui que nous connaissons bien pour sa longue action à la tête de la FCPE, cette relation de deux vies exceptionnelles nous oblige à penser « tel fils, tel père ! ». Josette, institutrice et bouillante féministe, Jean, instituteur et ardent syndicaliste, pérégrinent dans la Bretagne du début du siècle. Véritable épopée et combat laïque au goût de terroir, avec la dramatique parenthèse de 1914/1918, un livre à lire par tous ceux qui poursuivent la lutte pour l'école laïque et la libération de la femme.

■ Toujours de l'histoire, mais de fiction cette fois. Et qui nous est donnée par un acrobate de la plume. Auteur de chansons à succès de Jean Ferrat (« Potemkine » entre autres), de **Pause-café** récemment diffusé à la télévision, adaptateur du **Zadig** monté par Barrault, lauréat du prix de l'Humour déjà en 1964, du prix Alphonse Allais en 1966, Georges Coulonges nous donne le livre idéal pour les vacances : **Anthelme Collet** (Fayard, 354 p.). Cet enfant de Belley, à la fibre grand paternelle républicaine, va se retrouver dans l'armée napoléonienne de la campagne d'Italie. Une illumination lui démontrant que la vertu est inutile et le titre indispensable, Anthelme Collet va nous entraîner dans une fresque rocambolesque en Italie du Nord, frégolienne et inénar-

nable en quelques lignes. De soutanes en uniformes de général, de pourpre cardinalice en costumes d'huissier, c'est une course éperdue après la femme et la fortune où pirouettes et rebondissements insoupçonnés se multiplient à vitesse grand V. C'est l'imagination débridée et le rire à vous couper le souffle des vacances !

Maurice Guillot

au-delà du rêve

SI l'on évoque les précurseurs du fantastique moderne, il est certain que l'on songera à Lovecraft, Hodgson, Burroughs, Jean Ray... Il ne faut pas oublier le rôle unique joué dans ce domaine par l'Américain Robert Howard qui se suicida à trente ans, en 1936, et dont l'œuvre, surtout composée de nouvelles éparées, se trouva ultérieurement non seulement rassemblée, mais encore poursuivie ! Je laisse au lecteur désireux d'en connaître davantage à ce sujet le soin de lire la préface que François Truchaud a écrite pour présenter neuf nouvelles de Robert E. Howard, hantées par l'horreur, les forces du mal et le Prince des Ténèbres. Elles se trouvent réunies en deux volumes : **Le pacte noir** et **Fureur noire** (Marabout, n° BM 712 et 713, 222 et 220 p.). Howard est aussi le créateur de Conan, devenu un véritable mythe, dont les aventures complètes représentent actuellement douze volumes. **Conan le guerrier** (Jean-Claude Lattès, coll. « Titres SF », n° 40, 316 p.) en est le sixième épisode. La directrice de cette collection de poche permet ainsi à de nombreux lecteurs de découvrir le héros cimmérien et le talent d'Howard (et de ses successeurs). Un seul mince reproche : la carte présentée au début de l'ouvrage, fort utile pour suivre les pérégrinations de Conan, est en grande partie illisible.

Le dernier roman de Philip K. Dick vient d'être excellentement traduit par Robert Louit. Il s'intitule **Siva** (Denoël, coll. « Présence du Futur », n° 317, 252 p.). « Civa ? » pensera-t-on. Non : SIVA, initiales de Système Intelligent Vivant et Agissant ! Qu'est-ce donc alors que Siva ? C'est d'abord le titre d'un film que le malheureux Horse-lover Fat va voir avec ses trois amis : Phil, David et Kevin. C'est peut-être aussi un satellite, un ordinateur, un dieu... Eric, Linda et Mini diront plus tard à Fat que Siva est un artefact rationnel, la seule rationalité dont nous disposions. Siva nous fait comprendre que ce monde-ci est irréel.

Dans sa recherche du Cinquième Sauveur, après Bouddha, Zoroastre, Jésus-Christ et Mahomet, Fat découvre Sophia, une enfant de deux ans omnisciente, dont Linda est la mère et Siva le père... De cette rencontre, découle une relation hallucinante, mi-auto-analyse, mi-roman.

Frank Herbert, le fameux auteur de la trilogie de **Dune**, nous livre une nouvelle version de **Destination : Vide** (Laffont, coll. « Ailleurs et Demain », 252 p.). Ce roman est une réflexion moderne sur le vieux thème de Frankenstein, c'est-à-dire sur la création d'une vie artificielle intelligente et consciente. Comment les hommes pourraient-ils espérer y parvenir s'ils ne disposaient pas d'êtres à notre image dont on peut user largement et sans remords ? C'est dire que sur Lunabase le « clonage » est courant. C'est également dire que les clones sont, aux yeux des humains, du simple matériel d'expérimentation. Enfin, c'est dire que les hommes ont peur de cette conscience artificielle que pourraient arriver à créer les clones, mis en face d'une situation dramatique : panne du vaisseau volontairement programmée par les humains. Je ne fais qu'esquisser la trame de ce beau livre, me gardant bien de vous en livrer la fin...

On n'a que peu souvent l'occasion de lire un roman allemand de science-fiction. Celui de Wolfgang Jeschke, **Le dernier jour de la création** (Denoël, coll. « Présence du Futur », n° 316, 256 p.) nous plonge face à un rêve fabuleux : si nous maîtrisions la quatrième dimension, il serait tout à fait facile aux Américains de profiter de l'assèchement du bassin méditerranéen durant le Miocène pour drainer le pétrole du Moyen-Orient vers la « future » mer du Nord afin de profiter aujourd'hui gratuitement de ce pactole énergétique. Grâce au « chronotron », l'opération est effectivement lancée, alors même que le dispositif de retour n'est nullement au point. Sur le terrain, les volontaires s'aperçoivent non seulement qu'ils ont été dupés, mais encore devancés par... les Soviétiques. Dans ce « nœud » temporel, les surprises se succèdent et les ouvertures vers les futurs divergents se multiplient.

J'avais dit le bien que je pensais du recueil de nouvelles de Serge Brusolo : **Vue en coupe d'une ville malade**. Celui qu'il publie aujourd'hui en rassemble trois autres sous le titre **Aussi lourd que le vent** (Denoël, coll. « Présence du Futur », n° 315, 192 p.) et confirme en tous points mon opinion précédente. Voici trois territoires où le héros perd peu à peu son identité :

une galerie vitrée serpentant le long d'une grève, une réserve naturelle, un musée labyrinthique où les gardiens pourraient être étiquetés, tout comme les extraordinaires objets qu'ils protègent : lieux ouverts sur un monde foisonnant d'aberrations esthétiques, de prodiges générateurs de rêves, de délires et de paranoïa.

Signalons encore quelques excellents titres parus récemment : André Ruellan avait publié, sous son pseudonyme habituel de Kurt Steiner, **Aux armes d'Ortog** ; ce roman est à nouveau disponible en poche (J'ai Lu, n° 1173, 160 p.) : après la Guerre Bleue, ce qui reste des hommes subit une régression importante et leur espérance de vie chute inexplicablement ; l'ancien berger Dâl Ortog, devenu Chevalier-Naute, saura-t-il trouver le remède susceptible de sauver l'humanité ? Maxime Benoit-Jeanin nous donne **L'ami des Ambrosiens** (Opta, coll. « Galaxie-Bis », n° 72, 224 p.) : un autre « space-opera » de qualité où l'on verra Val Borg se rebeller contre le Néo-Système et prendre fait et cause pour les Ambrosiens qui lui procureront une nouvelle identité indélébile et quelques autres pouvoirs ; sera-ce suffisant pour que Val réussisse à détruire le Néo-Système en remontant dans le passé ? Le dernier volume de Jean-Pierre Andrevon, **Neutron** (Denoël, coll. « Présence du Futur », 286 p.) rassemble des nouvelles déjà publiées en revues et des textes inédits ; on relira les uns comme on découvrira les autres avec un identique plaisir. Des nouvelles encore dans **L'Archipel du rêve** de Christopher Priest (Lattès, coll. « Titres-SF », n° 41) : les cinq textes présentés ici sont fascinants ; à mon avis, « Titres-SF » s'affirme de plus en plus comme une excellente collection de poche.

Emportez avec vous le dernier numéro de la revue **SF & Quotidien** (n° 8, 80 p., 13 F - Ed. Waterloo, 38, rue Victor-Hugo, 92600 Asnières) : vous y trouverez des nouvelles et de nombreuses chroniques. Mettez enfin dans votre bagage **L'année 1980-81 de la SF et du Fantastique** (Julliard, 286 p.) : l'équipe que dirige Jacques Goimard dresse le bilan d'une année d'activités dans les nombreux domaines où la science-fiction et le fantastique constituent des réalités sociales objectives ; cette année, Claude Lémie aborde celui des rapports de la SF avec l'enseignement. Cette bible a réponse à tout, ne serait-ce que pour vous conseiller dans l'achat d'un livre ou le choix d'un film.

Pierre Ferran



fidèlement classique

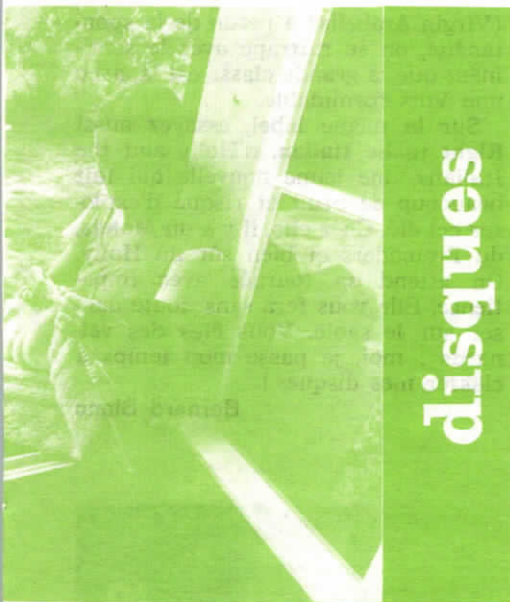
piano

■ de Jean-Sébastien Bach, **Toccatas**, par Glenn Gould qui fait de chacun de ses enregistrements une aventure personnelle. Et comme on l'entend chantonner tandis que ses mains réinventent Bach, on a un peu l'impression d'entrer dans l'audition de ce disque comme dans un secret (CBS 76/984).

■ de Mozart, **Concertos 22 et 8** par Murray Parahia. Ce jeune pianiste a la pureté absolue, l'élégance et la gravité d'un poète ; avec lui, la voix de Mozart peut encore surprendre (CBS 79/66).

■ de Listz, les œuvres tardives (**Etoile du malheur, Insomnie...**). Dans le choix effectué par l'interprète, Alfred Brendel, on découvre un nouveau Listz, le vieillard atteint de « cette amertume du cœur » qui suit la désillusion. Et, dans cette nudité inquiétante, c'est l'annonce d'une autre musique qui va naître. Un piano merveilleusement intelligent (Philips 9500/775).

■ de Chopin, **Etudes** par François-René Duchable que Rubinstein admirait quand il était enfant prodige et que Karajan engage cette année à Salzbourg. Ici, aucune affectation mais le « naturel » du don absolu. C'est le prix Charles Cros 1981 (Erato STU 71406).



disques

mélodies

■ de Schubert, **Lieder** par Elly Ameling qui est peut-être celle qui sait aujourd'hui retrouver avec le plus d'intuition l'âme profonde du lyrisme schubertien des tout derniers Lieder (CBS 76/976).

■ de Brahms, **Douze Lieder** (Philips 9500/785), de Berlioz, **Nuits d'été**, de Ravel, **Shéhérazade** (Philips 9500/783) par Jessye Norman. On a dit que c'était la plus belle voix de notre temps. Elle habite ces trois chefs-d'œuvre avec cette présence sensuelle, cette intensité lyrique et cette splendeur du timbre qui les éclairent singulièrement.

lyriques

■ de Rossini, **L'Italienne à Alger** (Claudio Scimone). Stendhal disait de cette musique qu'elle était pour lui « la plus physique » qu'il connaissait. Née à Venise, elle retrouve ici, grâce aux Solisti Veneti, ses couleurs d'origine. Une grande fête avec, pour héroïne, Marilyn Horne dans la grande tradition de la Prima Donna bel cantiste (Erato STU 71394).

■ de Verdi, **Falstaff** (Karajan). Heureuse vieillesse qui accouche d'un chef-d'œuvre : le musicien a quatre-vingts ans quand il redécouvre Mozart, l'opéra bouffe, en « poussant ce grandiose éclat de rire ». Sous la direction de Karajan, le Philharmonique de Vienne est étincelant. Giuseppe Taddei est un Falstaff lui aussi « grandiosement » grotesque, et

la prise de son (numérique) est somptueuse (Philips 6769/060).

orchestre

■ de Mahler, **1^{re} Symphonie** (Lorin Maazel). Mahler est déjà tout entier dans cette symphonie « Titan » au cours de laquelle, selon le programme, « l'homme-poète s'efforce vers l'harmonie avec le cosmos ». Mais l'interprétation de Maazel se veut épurée de toute littérature, de tout excès pittoresque, seulement admirablement musicale (CBS 76/948).

■ de Mahler également, **3^e Symphonie** (Klaus Tennstedt). Les six mouvements de cet immense édifice sont d'une tension tragique hallucinante. L'enregistrement numérique est de toute beauté (EMI 2C 167 03835).

■ de Bartok, à l'occasion de son centenaire, un coffret signé Ferenc Fricsay contenant **dix œuvres** parmi les plus importantes (les trois concertos, la Musique pour cordes, percussion et celesta, le Divertimento...) enregistrées de 1951 à 1960. Fricsay, qui fut l'élève de Bartok, s'est dévoué à sa gloire. On peut considérer ses interprétations comme des modèles auxquels il faudra toujours revenir (D.G. 2740/233).

■ de Bartok encore, le **Concerto pour orchestre** sous la direction de Lorin Maazel : une des dernières œuvres, parmi les plus brillantes, dans sa meilleure version aujourd'hui — claire, contrastée et remarquablement gravée (D.G. 2531/269).

■ toujours de Bartok, les **six quatuors** par le Quatuor de Tokyo. C'est un monument construit en trente-cinq ans, qui reflète toute l'évolution du musicien. Interprétation d'une absolue maîtrise technique et d'une beauté sonore somptueuse (D.G. 2740/235).

contemporains

■ de Marius Constant, **Stress** (avec Martial Solal) et **Psyché** (Constant). Un dialogue déchiré, étonnant-détonnant entre le piano-jazz de Solal et la forme rigoureuse de Constant (Erato STU 71238).

■ de Stockhausen, **Sirius**, musique électronique et trompette soprano, clarinette basse et basse. Venue de Sirius à 8,7 années-lumière de la Terre, cette musique — là-haut la forme la plus élevée de toutes les vibrations — emprunte pour nous rejoindre le médium Stockhausen. Une expérience à tenter pour tous les curieux d'avenir (D.G. 2707/122).

Georges Rouveyre

musiques de l'été

QUAND vous bronzerez, n'oubliez pas que nous avons perdu un chanteur du soleil, Bob Marley, le Grand Maître du reggae. Tout le monde lui doit quelque chose, de Gainsbourg à Lavilliers, en passant par ces Anglais fous d'UB 40 ou même par les Rolling Stones. Promettez-nous que vous penserez un peu à lui chaque fois que vous entendrez une note. Et si vous voulez vraiment lui rendre un dernier hommage, gardez toujours près de vous **Survival** (Island Phonogram), un chef-d'œuvre absolu de révolte, d'amour et de sensualité.

Bob Marley enterré, le reggae fait encore courir le monde : écoutez **Singing Off** d'UB 40 (Graduate, Vogue) qui mélange ska, rock et reggae sous le ciel brumeux de Birmingham, avec la crise anglaise en arrière-plan. C'est pourtant joyeux et plein d'énergie. Un album indispensable qui vous fera danser... et réfléchir. Ou les deux en même temps, encore mieux. (UB 40 sera le 3 juillet à Paris, avec Mink Deville, un Américain qui rend un fervent hommage à la France avec son **Chat Bleu** chez Pathé Marconi.)

Cet été, il faudra aussi découvrir une autre musique, grâce au jeune label Celluloïd dont le catalogue fourmille d'étrangeté et de génie. Celluloïd traque les musiques résolument ailleurs, de Tuxedo Moon (**Desire**, quelle classe ! et ce sax !) à Snakefingers, de Lydia Lunch à Alan Vega.

Alan Vega, c'est le minimalisme absolu. Incroyable ce qu'il parvient à produire avec une unique boîte à rythmes... Plus besoin de 100 tonnes de matériel, un beau rock écologique ! Des sons simples qui fonctionnent et qui font bouger. Du punk extrémiste (réécoutez **Suicide** chez WEA, une perle !), il est passé à une musique plus dansante, mais sans se compromettre même quand il rend hommage au rock'n'roll dans « Juke box Baby ». Vega joue la musique du malaise et du mal de vivre. Une démarche difficile qui lui a valu de recevoir beaucoup de projectiles pendant ses concerts, mais il s'en moque, il sait qu'il a trouvé le son des *eighties*.

Malaise aussi, et une attitude volontairement ténébreuse, voire gothique, chez les Cramps, dont le **Psychedelic Jungle** (Illegal rec. CBS) hantera vos nuits blanches. Une recherche musicale à mi-chemin entre le Velvet Underground et... le rockabilly, qui ne pouvait que donner un produit hybride légèrement monstrueux, un son caverneux, pour les fous de fan-

tastique baroque et flamboyant. Essentiel !

Mais je sais, pour l'été, vous préférez plus joyeux... Alors, vous succomberez définitivement à la tornade Stevie Wonder, dont la (trop) courte tournée française (après sept ans d'absence !) a prouvé qu'il était toujours bien présent dans notre mémoire. Vous étiez peut-être au concert des Arènes de Fréjus, où Little Stevie a envoûté vingt mille personnes. Il faut absolument posséder **Hotter than July** (Motown, Vogue), vous y découvrirez un homme ravi de vous enchanter, surtout si vous acceptez de penser à la question raciale qui le motive plus que jamais. Vogue réédite en ce moment les principaux albums de Wonder, d'**Innervisions** à **Songs in the key of life**, une succession de chefs-d'œuvre, tout simplement.

Pour danser, il vous faut aussi quelques tubes. J'en ai deux à votre mesure. Une seule écoute, et vous êtes pris, bouleversés. « Bette Davis Eyes » de Kim Carnes (sur l'album **Mistaken identity** chez Pathé), avec une batterie qui vous fendra l'âme et une voix à la Rod Stewart, plus un zeste de Bruce Springsteen. Ça fonctionne parfaitement. Essayez aussi le « In the air tonight » sur le **Face Value** de Phil Collins (WEA), ex-Genesis, vous savez donc pourquoi le climat y est onirique et chaleureux. Avec une sympathique dose d'intimité. D'autres tubes ? Vous avez l'embaras du choix sur le nouveau Eddy Grant, **Can't get enough** (AZ, Disc'AZ), dont le reggae mâtiné de disco vous séduira. Ça y est, le corps part tout de suite, vous dansez et vous souriez. Eddy Grant est cordialement détesté par les puristes du reggae, sous prétexte de variété. Tant pis pour eux. On peut très bien choyer le souvenir de Bob Marley et se laisser prendre à Grant. Un album bien utile.

Autant de plaisir, mais plus de discrétion dans la musique de Dire Straits, dont **Making movies** (Phonogram) explore toujours le même univers en demi-teintes, aux guitares rêveuses mais efficaces, aux sons parfumés. Dire Straits, c'est l'enchantement permanent : la caverne d'Ali Baba du rock'n'roll. Même Dylan a été séduit, avant de se perdre avec le Petit Jésus. On se souvient de cet immense disque qu'est **Slow train coming** (CBS) où la hardiesse des musiciens de Dire Straits, combinée aux prouesses de ce vieux routard de Dylan, donnait la chair de poule.

Vous avez de la chance : vous verrez tout ce beau monde en chair et en os, le 25 juillet en Avignon pour

Dylan, et pour Dire Straits les 8 juillet (Colmar), 9 (Lyon), 10 (Montpellier), 11 (Fréjus). Avec, en première partie, un groupe important, Fischer Z, qui oscille entre les délires joyeux du reggae et les terribles prémonitions de la Troisième Guerre mondiale, avec **Redskies over paradise** (Pathé Marconi), un curieux mélange, assez détonnant.

Révolte et dérision se retrouvent aussi sur le nouvel album d'Hazel O' Connor, déjà une star, dont la naïveté nous avait fait pleurer dans **Breaking Glass**. Elle a pris de l'assurance, la petite Hazel. Et si **Sons and Lovers**

(Virgin Arabella) a perdu de la spontanéité, on se rattrape avec le sentiment que la grande classe est là, avec une Voix formidable.

Sur le même label, essayez aussi **Right to be Italian**, d'Holly and the Italians, une jeune nouvelle qui fait beaucoup de bruit et risque d'exploser cet été. Chez elle, il y a du Motels, du Pretenders et bien sûr du Holly. On attend sa tournée avec impatience. Elle vous fera sans doute danser sur le sable. Vous êtes des veinards : moi, je passe mon temps à classer mes disques !

Bernard Blanc



partout la fête

■ On chantera à Paris, du 29 juin au 14 juillet, au Théâtre du Rond-Point. L'ouverture de ce « Rond-Point de la Chanson » sera un événement : un hommage à Charles Trenet. Celui-ci, absent des scènes parisiennes depuis plusieurs années, interprétera quelques-unes de ses chansons entouré d'une pléiade d'artistes qui chanteront ou diront ses œuvres : Higelin, Charlebois, Nougaro, Jonasz, Duteil, Cabu, Val, Madeleine Renaud, Jean-Louis Barrault...

La quinzaine se poursuivra à raison de deux spectacles chaque soir. Dans la grande salle (21 h 30) : Charlebois (30 juin), Tachan (1^{er} et 2 juillet), Llach (3), Portal (4), Mercedes Sosa (8), Djamel Allam (9), chœur arménien Sipan-Komitas (10), Béranger (11), Maria d'Aparecida (13 et 14). Dans la petite salle (20 h 30) : Mont-

Joià (30 juin), Tchouk Tchouk Nougah (1^{er} juillet), Wasaburo Fukuda, Alexandre Reverend et Antoine Violette (2), Philippe Val (3), Castelhemis (4), Talila (6), Little Willie Littlefield (7), Patrick Abrial (8), Angélique Ionatos (9), Fosset et Caratini (10), Daniel Viglietti (11) et Gérard Pierron (13).

■ On jazzera à l'Olympia, du 15 au 22 juillet (20 heures), avec les grands des divers courants du jazz et du blues : Dizzy Gillespie (15 juillet), Chuck Berry (16), Lionel Hampton (17), Lightnin' Hopkins et Muddy Waters (18), Chick Corea (19), Herbie Hancock (20), Major Holley's and Tribute to Louis Jordan et Basie Alumni all Stars Big Band (21) et Mc. Coy Tyner Group et Cedar Walton Trio (22).

■ Du 11 au 19 juillet, le Centre international de la Sainte-Baume (le Plan d'Aups, 83640 Sainte-Zacharie) pro-

pose une semaine de la chanson intitulée « Chants présents » : des spectacles (Mont-Joià, Jacques Barthès, Jean-Guy Coulanges...) et huit ateliers animés par des chanteurs, des musiciens et des journalistes (Jacques Bertin, Michel Devy, Marc Legras...). Un ensemble de manifestations destinées à promouvoir une certaine chanson conçue comme « cet art majuscule qui naquit de l'union des mots, des notes et du silence ».

■ Le Festival interceltique de Lorient qui réunit, depuis dix ans, des milliers d'artistes celtes et des dizaines de milliers de spectateurs proposera cette année sa onzième édition, du 7 au 16 août. Musiciens, danseurs et athlètes de Bretagne, de Cornouailles, du Pays de Galles, de l'île de Man, d'Irlande, d'Écosse et de Galice s'y retrouveront pour les habituels défilés, jeux sportifs et spectacles et pour la traditionnelle et superbe « parade des sept nations celtes ». Parmi les très nombreux spectacles figurant au programme, retenons un concert symphonique qui sera une création à partir de la musique celtique (le 7 août), le récital des groupes irlandais Chieftains et Barley Corn (le 8), un concert de bombarde et d'orgue et une soirée des musiques traditionnelles d'Europe, preuve de l'esprit d'ouverture du festival (le 11), le récital de l'un des célèbres chœurs d'hommes gallois et d'un chœur mixte galicien (le 12), un concert de cornemuses irlandaises, un autre de harpe (le 14) et le récital de la chanteuse cornouaillaise Brenda Wootton (le 15). On ne sait pas encore quelle sera la grande vedette étrangère invitée, comme ce fut le cas de Joan Baez il y a quelques années, mais on chuchote des noms prestigieux... (Pour tous renseignements : Hôtel de Ville de Lorient).

■ Les Rencontres méditerranéennes se dérouleront en Arles du 11 au 20 septembre. Ce rendez-vous amical et chaleureux des musiciens du bassin méditerranéen réunira cette année des artistes de Grèce, d'Andalousie, d'Italie, de Turquie, de Tunisie, du Maroc, de Corse et, bien entendu, d'Occitanie. Signalons en particulier la présence du merveilleux groupe instrumental galicien Milladoiro, de l'excellent groupe catalan du pays valencien Al Tall, du célèbre virtuose des percussions iraniennes Djamchid Chemirani et du chanteur kabyle Aït Menguellet. Divers stages de pratique des instruments, de danse, etc., sont également organisés dans le cadre de ces Rencontres. (Pour tous renseignements : Association Mont-Joià — Cen-

tre Fontblanche, 13127 Vitrolles —, ou Relais culturel — 15, rue de la Roquette, 13200 Arles).

Jacques Erwan

festivals à gogo

CETTE année encore, et plus peut-être que les précédentes, il vous faudra choisir précautionneusement vos lieux et dates de vacances... si vous voulez échapper aux festivals et à leurs (parfois) fallacieuses promesses ! Une petite brochure intitulée *Festivals en France*, petite mais tout de même de plus de 100 pages, éditée par les — anciens — ministères de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, des Affaires étrangères et de la Culture et de la Communication, a, en effet, recensé — de mars à novembre, il est vrai — la bagatelle de 320 événements culturels, sans pour autant prétendre à l'exhaustivité ! Elle peut donc être consultée avec fruit. Encore faut-il préciser que le terme général de « festival » recouvre des réalités fort diverses et en particulier de nombreuses manifestations qui ne méritent guère ce titre.

Certaines n'en sont pas moins intéressantes, ainsi les soirées « Son et lumière » — on n'en dénombre pas moins de 24 — dont plusieurs sont assorties de spectacles à grande mise en scène réalisés par les habitants, par exemple à **Amboise**, du 4 juillet au 15 août ; à **Saint-Fargeau** (Yonne), du 26 juillet au 15 août ; à **Pesmes** (Haute-Saône), du 7 au 22 août ; à **Valançay** (Indre), du 8 au 14 août,

où à **La Rochefoucauld** (Cher), du 3 juillet au 2 août. Dans un esprit voisin, quatorze localités proposent des ensembles consacrés au folklore, français et étranger, ainsi qu'aux arts et traditions populaires. Un des plus curieux sera, peut-être, le Festival mondial des groupes folkloriques d'enfants qui, du 10 au 19 juillet, rassemblera plus de cinq cents jeunes du monde entier à **Matha** (Charente-Maritime). Les Bretons seront à l'honneur à **Lorient**, du 7 au 16 août, pour le XI^e Festival interceltique de cornemuses (programme détaillé dans « Partout la fête »), à **Quimper**, du 21 au 28 juillet, pour les Fêtes de Cornouailles, avec concours et concerts d'instruments bretons, chants et danses traditionnels bretons, ou encore, en compagnie des Occitans, à **Sainte-Livrade** (Lot-et-Garonne), du 1^{er} au 7 août.

C'est la musique classique (et lyrique) qui est, et de loin, la mieux représentée. On ne compte pas moins de 103 manifestations prévues dans toutes les régions de France (Paris et Ile-de-France compris). Comment choisir ? **Aix-en-Provence**, du 15 juillet au 4 août, a, comme toujours, une affiche prestigieuse, avec *Don Giovanni* de Mozart, *Tancredi* de Rossini, et quelque 16 concerts et récitals avec, en particulier, le Scottish Chamber Orchestra pour Mozart, Haydn ou Bach... Les Chorégies d'**Orange** proposent, du 18 juillet au 1^{er} août, *La flûte enchantée* de Mozart, *La Passion selon Saint-Jean* de Bach, *Le trouvère* de Verdi, *Lelio* et *La symphonie fantastique* de Berlioz. Ajoutons, un peu au hasard, quelques programmes plus spécialisés : Bach à **Mulhouse**, du 9 au 27 juin, à **Mazamet**

retenez cette date

Le 18 juillet à Villeneuve-lès-Avignon, dans le cadre des VIII^e Rencontres internationales d'été, le Centre international de recherche, de création et d'animation (CIRCA) de La Chartreuse organise, avec l'éducation, une journée de confrontation entre enseignants et créateurs sur le thème

L'ÉCOLE ET LES CRÉATEURS

Objectif à terme : définir, pour un nombre important d'enseignants, un statut particulier — mi-temps enseignement, mi-temps relations culturelles — entre l'école et la cité.

Pour tous renseignements (contacts, hébergement, etc.), s'adresser à Paul Vincensini, CIRCA, La Chartreuse, B.P. 30, 30400 Villeneuve-lès-Avignon (tél. : [90] 25-05-46).

(Tarn) du 27 août au 18 septembre, à **Toulouse** du 27 juin au 9 juillet, à **Saint-Donat-sur-l'Herbasse** (Drôme), du 23 juillet au 9 août ; Berlioz à Lyon et à **La Côte-Saint-André** (Isère), du 14 au 20 septembre ; Couperin dans des localités de **Seine-et-Marne**, du 12 septembre au 17 octobre ; de la guitare à **Arthez-de-Béarn** (Pyrénées-Atlantiques) du 15 au 24 juillet et à **Castres** (Tarn), du 12 au 26 juillet ; des luthiers et maîtres sonneurs à **Saint-Chartier** (Indre), du 11 au 14 juillet ; ou encore, à **Lamalou-les-Bains** (Hérault) un festival d'opérettes, du 25 juillet au 6 septembre. Quant au jazz, il ne se fera entendre que dans neuf lieux, dont, évidemment, **Antibes-Juan-les-Pins**, du 18 au 26 juillet. La danse n'aura que 4 festivals spécifiques, dont un « Panorama de la danse d'aujourd'hui » à **Châteauvallon** (Alpes-Maritimes), du 15 juillet au 10 août, alliant le classique et le moderne, le jazz, les claquettes et le rock.

Le théâtre peut n'apparaître que comme affecté d'une portion assez congrue, avec seulement 10 festivals, dont **Sarlat** (Dordogne), du 20 juillet au 10 août, **Lyon**, du 9 au 12 septembre, pour des marionnettes, ou des soirées de « Livre vivant » à **Fougères** (Ille-et-Vilaine) du 3 au 6 septembre ou à **Tréguier** (Côtes-du-Nord), toutes deux consacrées à Jean Guehenno. Fort heureusement le théâtre est présent, et souvent largement, dans un grand nombre de festivals « polyvalents » — une trentaine — où il cohabite avec d'autres disciplines. C'est le cas, en particulier, pour le Festival du Marais, à **Paris**, qui, jusqu'au 11 juillet, propose 6 à 10 manifestations par jour ; pour **Hédé** (Ille-et-Vilaine), du 8 au 16 août, avec danse, musique de chambre, musique celtique, jazz et café-théâtre ; pour **Ajaccio**, du 22 juillet au 1^{er} août, et **Aléria**, du 20 au 30 juillet — opéra et tragédie — ; pour **Carcassonne**, du 15 au 30 juillet ; **Bellac** (Haute-Vienne), du 20 juin au 30 juillet, toujours fidèle à la célébration de son illustre enfant, Jean Giraudoux ; la **Côte d'Opale** (Nord-Pas-de-Calais) où quinze communes, du 3 juillet au 16 août, auront concerts, spectacles de théâtre et de danse, et expositions ; pour **Carpen-tras-Vaison-la-Romaine**, du 17 juillet au 15 août, avec opéra, concerts, ballets, théâtre, variétés...

C'est aussi, bien entendu, le cas d'**Avignon**, où le Festival Jean Vilar, réunira, du 7 juillet au 2 août, la Comédie-Française et plusieurs autres troupes françaises et étrangères (URSS, RFA, Grande-Bretagne, USA,

Pays-Bas, Italie), des ballets néerlandais, allemands (RFA), américains, japonais et français, et proposera aussi des spectacles musicaux, des concerts avec l'Ensemble intercontemporain de Boulez et des expositions.

Onze festivals sont particulièrement axés sur le cinéma et souvent très spécialisés : ainsi, en particulier, le film maritime et d'exploration à **Toulon**, du 17 au 20 juin ; le film fantastique à **Pontarlier**, du 5 au 20 septembre ; le film de spéléologie à **La Chapelle-en-Vercors** (Drôme), du 30 août au 6 septembre, ou encore le « Cinéma des minorités nationales » (Occitanie, Bretagne) à **Douarnenez**, du 31 août au 6 septembre ou le « Film étouffé » à **Alès**, du 1^{er} au 10 septembre.

Terminons, pour les amateurs d'insolite, par quelques manifestations originales : un festival de l'art pyrotechnique à **Cannes**, du 5 au 18 août et dans cette même ville, du 17 au 20 septembre, un festival de la voiture ancienne ; un festival du dessin humoristique à **Anglet** (Pyrénées-Atlantiques) du 5 au 20 août, ou encore à **Foix** (Ariège), du 6 au 26 juillet, « Gaston Phébus et légendes d'Ariège en marionnettes et bandes dessinées »...

Il va de soi que les quelques exemples retenus ici, dans l'extrême diversité des festivités prévues ici et là, n'entendent pas se présenter comme un palmarès a priori. Les oubliés ne l'ont été que faute de place. Qu'ils nous pardonnent ces omissions et que tous reçoivent nos meilleurs vœux de réussite !

J.-P. S.

sous le sable les écrans

COMME chaque année, le Festival de Cannes marque la sortie d'une série de films, dont certains peuvent se parer d'une auréole toute fraîche, et ces films constituent l'essentiel des programmes d'été — ceux que nous allons voir pendant nos vacances. Passons rapidement en revue quelques-uns des élus et des délaissés.

Palme d'or : **L'homme de fer**, d'Andrzej Wajda est, on le sait, une « suite » de son admirable **Homme de marbre**, avec, pour héros, Maciek, le fils de Birkut, l'homme de marbre. La scène est à Gdansk, en août 80 ; le thème, la lutte actuelle des militants polonais, la prise de conscience de tout un peuple en quête d'un socialisme libéré.

« Film de l'espoir », dit Wajda lui-même. Film peut-être moins éclatant, plastiquement, que **L'homme de marbre** ; mais, dit encore Wajda, « l'idéologie ne se traduit sur le moment que par la parole ». C'est ici par la direction d'acteurs — dont Lech Walesa ! — et par la noblesse et la chaleur actuelle de son propos que Wajda triomphe, une fois de plus.

Tout le monde n'appréciera pas comme le jury, qui lui a décerné son prix spécial, **Les années lumière** d'Alain Tanner. C'est un conte moderne, où l'on voit un vieux garagiste, hanté par la passion de s'envoler comme un oiseau, et qui transmet à un jeune vagabond cette soif étrange d'évasion. Parole initiatique, transposition des inquiétudes profondes de notre temps ? C'est en tout cas un film bizarre, formellement très recherché, mais souvent obscur.

Isabelle Adjani a triomphalement remporté le prix d'interprétation féminine pour deux films très différents, et qui donnent une juste idée de la souplesse de son talent. Dans **Quartet** de James Ivory, elle est une jeune fille des années 1925, victime d'un séducteur et du « climat de perdition » qui régnait alors à Montparnasse. Adaptation fidèle de l'œuvre de la romancière Jean Rhys, reconstitution non moins fidèle de l'atmosphère d'une époque et d'un lieu : c'est un rôle sage dans un film sage. Dans **Possession**, au contraire, on a affaire à un film mystérieux, nocturne, excessif, toujours au paroxysme des émotions du public et du jeu des acteurs, avec une « créature » monstrueuse comme celle d'**Alien**. Il y a sans doute du symbolisme ici, comme dans **Les années lumière** ; mais le climat d'horreur fantastique le rend un peu confus. Isabelle déploie une adresse étonnante dans son rôle de « possédée ».

Juliet Berto et Jean-Henri Roger ont remporté un des deux prix du Cinéma contemporain (drôle d'étiquette !) pour leur **Neige**. Cette neige, c'est la cocaïne dont on trafique, et le film, dont le scénario manque de rigueur, a du moins le mérite de constituer un étonnant reportage sur la faune de Montmartre, du côté de la loi ou de l'autre côté. Une atmosphère très intéressante.

On a beaucoup discuté le prix de la Contribution artistique attribué à **L'Excalibur** de Boorman. Il s'agit, on le sait, de la mise à l'écran de la grande légende du roi Arthur et des Chevaliers de la Table ronde. Assez curieusement, les Américains sont de grands amateurs — plus que nous, sans doute — de ces héros et de ces

mythes : des histoires de « Sword and sorcery » continuent à être écrites de nos jours et remportent un très vif succès. Mais c'est au prix d'une grande simplification des thèmes ; et le film de Boorman, quels que soient ses mérites, tombe un peu dans la bande dessinée. Pourtant cette naïveté n'est pas vraiment infidèle à ses modèles ; la mise en scène est riche (avec une quincaillerie un peu bruyante à mon goût). Il serait intéressant de comparer cet **Excalibur** à la pièce de Cocteau, **Les Chevaliers de la Table ronde**, et au **Perceval le Gallois** de Rohmer.

Enfin, je voudrais signaler deux malchanceux, qui méritaient peut-être mieux, l'un par son audace vraie, et l'autre par son humanité simple. **La porte du paradis**, de Michael Cimino, part des mêmes thèmes que son **Voyage au bout de l'enfer** : une guerre, des immigrants qui s'intègrent difficilement aux Etats-Unis, et la rivalité de deux hommes pour une même femme. Mais ici la guerre n'est pas à l'autre bout du monde, elle est au cœur de l'Amérique, vers 1880, dans le Wyoming, et met aux prises les riches éleveurs et les pauvres fermiers, immigrants tard venus et misérables. Cimino affirme que l'échec de son film vient de ce qu'il a porté une main sacrilège sur la légende héroïque de la conquête de l'Ouest, en montrant « un massacre entre Blancs ». D'autres prétendent que sa mégalo-manie (qui a ruiné ses producteurs, les Artistes associés) n'est pas justifiée par le résultat. Il est difficile de juger, puisque le film devait durer quatre heures, et qu'on projette une version réduite à deux heures trente : mais il demeure que la mise en scène est splendide, et que l'ambition de Cimino (montrer « la nécessité d'une morale en politique ») mérite au moins un préjugé favorable.

Quant au film de Lelouch, **Les uns et les autres**, il nous offre la saga de quatre familles (une française, une allemande, une américaine, une russe) de 1936 à nos jours. Bien sûr, les indispensables raccourcis amènent à des simplifications qui peuvent paraître simplistes ; bien sûr, il y a beaucoup de bons sentiments, et ceux qui parlent de « roman-photo » n'ont pas tout à fait tort. Mais au milieu de tant de films fracassants, symboliques, pessimistes, pleins de mystères et de messages, cette fresque un peu rétro n'est pas sans charme. Et quelle distribution, et quelle direction d'acteurs !

Bonnes vacances, et rendez-vous en septembre.

Etienne Fuzellier



expositions

vingt ans d'histoire parisienne

EN conclusion des quatre précédents panoramas présentés tour à tour au Centre Georges-Pompidou voici (jusqu'au 2 novembre) le point d'orgue : **Paris-Paris**, vaste exposition pluridisciplinaire, encyclopédique, de la vie culturelle entre 1937 et 1957, la guerre d'Espagne et la guerre d'Algérie. Des centaines d'œuvres majeures, dans un labyrinthe de quarante salles, côtoient de nombreux documents audiovisuels, des vitrines de livres, de manuscrits, des environnements de la vie quotidienne, et tout cela ponctué par maintes conférences, projections de films, concerts, lectures : bref, notre histoire est là, concentrée, dans sa plus vivante proximité.

chefs-d'œuvre et chefs-lieux

C'EST bientôt l'heure des heureux exodes. Une bonne occasion pour découvrir les musées de province aux trésors souvent insoupçonnés. Ce trop bref répertoire pourra s'enrichir à volonté, selon l'ingéniosité des itinéraires, de maints musées archéologiques ou d'art régional, sans compter les châteaux, églises, cloîtres et autres monuments qui renforcent parfois de solitaires chefs-d'œuvre.

Agen. Belle série de Goya, nombreux Impressionnistes, faïences de Bernard Palissy, ainsi qu'un célèbre marbre grec : la *Vénus du Mas*.

Aix-en-Provence. Au musée Granet, l'essentiel de l'œuvre gravé de

Cézanne ; autoportrait de Rembrandt ; départements de peinture italienne et hollandaise, de sculpture et d'archéologie ; galerie d'art présent.

Aix-les-Bains. Au musée Faure, superbe ensemble d'Impressionnistes.

Albi. Dans le remarquable palais-forteresse de la Berbie, un musée Toulouse-Lautrec avec, en plus d'un vaste ensemble de ce peintre, des Rodin, Bourdelle, Maillol, Marquet, Utrillo, Rouault, Matisse, Vlaminck, etc.

Alençon. Dans l'Hôtel de Ville, un musée regroupant Philippe de Champaigne, Géricault, Courbet, Boudin...

Ajaccio. Au musée Fesch, peintures italiennes du XIV^e au XVIII^e siècle avec des Titien (*L'homme au gant*), Botticelli (*La Vierge à la guirlande*), Véronèse (*Léda*), Cosmè Tura...

Angers. Art oriental au musée Turpin de Crissé. Aux musées des Beaux-Arts et David d'Angers : Philippe de Champaigne, Ribera, Jordaens, Watteau, Fragonard, Tiepolo, Ingres, Delacroix, Corot, Rodin, Houdon, etc.

Arles. Nombreux musées : des antiquités gallo-romaines à Picasso.

Assy. L'église d'Assy en Haute-Savoie, consacrée en 1950, est un véritable « musée » d'art moderne tant elle associa de créateurs (Léger, Chagall, Rouault, Bazaine, Matisse, Braque, Bonnard...).

Autun. Au musée Rolin, parmi quelques chefs-d'œuvre, la *Nativité* du Maître de Moulins.

Avignon. Au musée Calvet, très riches collections, de Bruegel à Vasarely.

Bayonne. Au musée Bonnat, outre cet artiste local, Botticelli, Van Dyck, Rubens, Hals, Rembrandt, Greco, Goya, Turner, etc.

Beaune. A l'Hôtel-Dieu, le splendide *polyptyque du Jugement Dernier* de

Roger Van der Weyden, peintre flamand du XV^e siècle.

Besançon. Au musée des Beaux-Arts, des toiles de Cranach, Tintoret, Rubens, Jordaens, Zurbaran, Goya, Courbet, Renoir, Bonnard...

Béziers. A l'Hôtel Fabrégat, nombreuses peintures du Moyen Age et de la Renaissance (Hans Holbein, Bonito) et aussi Goya, Delacroix.

Bordeaux. Au musée des Beaux-Arts, des œuvres de Véronèse, du Perugin, de Rubens et de Frans Hals, ainsi que Delacroix, Corot, Odilon Redon, Matisse, Vlaminck, Marquet...

Caen. Au musée des Beaux-Arts, Roger Van der Weyden, Perugin, Tintoret, Rubens, Courbet, Boudin.

Cagnes-sur-Mer. Au château, un musée d'art moderne méditerranéen, avec Kislring, Carzou, Chagall... Par ailleurs, un musée Renoir.

Carcassonne. Au musée des Beaux-Arts, Jordaens, Van Goyen, Chardin, Rigaud, Marquet, Max Ernst, Dali...

Castres. Un superbe musée Goya comprenant la célèbre *Junta des Philippines*, les gravures des *Caprices*, un autoportrait, etc.

Céret. Le musée d'Art moderne de cette petite ville catalane est fameux : on y trouve Matisse, Braque, Picasso, Gris, Dufy, Chagall, etc.

Chambéry. Au musée des Beaux-Arts, un beau portrait d'Uccello, une *Vierge* du Guerchin, les *Jeux d'enfants* du Titien, *Mythologies* de Watteau...

Chantilly. Au musée Condé, les miraculeuses miniatures de Jean Fouquet, et Raphaël, Lippi, Memling, Di Cosimo, Botticelli, Nattier, Mignard, Ingres...

Château-Gaillard. Le musée Nicolas Poussin.

Cherbourg. Au musée des Beaux-Arts, parmi ses riches collections un vaste ensemble de Millet.

Colmar. Au musée d'Unterlinden, de multiples chefs-d'œuvre, de Grünewald (*Retable d'Issenheim*) à Picasso.

Dieppe. Au musée du vieux château : Boudin, Isabey, Blanche, Pissarro.

Dijon. Considérable musée des Beaux-Arts : Rubens, Véronèse, Titien, Bassano, Réni, le Dijonnais Rude, ainsi qu'un étonnant secteur contemporain : Vieira da Silva, Nicolas de Staël, Hadju, Lapique, etc. Par ailleurs, musée Rude, musée Magnin (Tiepolo, Poussin, Le Sueur...).

Douai. Au musée, Véronèse, Carrache, Jan Van Scorel...

Epinal. Au Musée départemental des Vosges, un *Portrait de la Vierge Marie* de Rembrandt, le *Job raillé par sa femme* de Georges de La Tour. Riche collection de dessins.

Grenoble. Au musée des Beaux-Arts, un des premiers de province : Véronèse, Canaletto, Guardi, Bonnard,

Derain, les Impressionnistes, Matisse, Ernst, Tanguy, Mathieu...

Le Havre. Au très éclectique et très riche musée des Beaux-Arts, pré-Impressionnistes, Impressionnistes, Fauves et contemporains.

Honfleur. Un musée Eugène Boudin.

Laon. Au musée, le splendide diptyque du Maître des Heures de Rohan ; collection d'antiquités grecques.

Lille. Au musée des Beaux-Arts, magnifiques collections, des Flandres à l'Italie, avec Bellegambe, Bruegel l'Ancien, Bosch, Titien, Tintoret, Véronèse, Rubens, Goya, Watteau, dessins de Raphaël, Impressionnistes...

Lyon. Une dizaine de musées dont l'immense musée des Beaux-Arts au Palais Saint-Pierre : statues de Rodin, Bourdelle ; œuvres des XIX^e et XX^e siècles : Géricault, Delacroix, Courbet, Ingres, Corot, Impressionnistes, Fauves, Surréalistes...

Le Mans. Au musée de Tessé, Vouet, Poussin, le Sueur, Philippe de Champaigne, écoles italiennes...

Marseille. Importants musées dont le musée des Beaux-Arts (Chardin, Pérugin, Rubens, belle série de Daumier...), le musée Grobet-Labadié (Murillo, Daubigny, Greuze...), le musée Cantini riche en art contemporain (Vieira da Silva, Arman, César...).

Metz. Au musée des Beaux-Arts, Dürer, Rembrandt, Delacroix, Titien, Corot...

Montauban. Au Palais épiscopal, un musée Ingres (avec Ingres, bien sûr, et une quarantaine de sculptures et dessins de Bourdelle).

Montpellier. Très riche musée Fabre : marbres de Houdon, peintures italiennes, plusieurs Courbet et Delacroix...

Morlaix. Au Musée municipal, des Courbet, Monet, Bonnard, Boudin...

Nancy. Au musée des Beaux-Arts, un chef-d'œuvre de Delacroix, de nombreux contemporains (Dufy, Modigliani, Utrillo...).

Nantes. Son musée des Beaux-Arts renferme deux mille toiles : Guardi, Canaletto, Bruegel de Velours, Rubens, trois Georges de La Tour, le Nain, Watteau, les *Cribleuses de blé* de Courbet, Rouault, Kandinsky, etc.

Nice. Riche musée des Beaux-Arts : Fragonard, Van Loo, Impressionnistes. Un magnifique musée Chagall et un non moins beau musée Matisse...

Nîmes. Au musée des Beaux-Arts, les écoles importantes du XVI^e au XIX^e.

Orléans. Au musée des Beaux-Arts, Van Goyen, Corot, Gauguin, etc.

Port-Royal des Champs. Le passionnant musée du Jansénisme.

Quimper. Au musée des Beaux-Arts, Carrache, Rubens, Jordaens, Fragonard, Boucher, Corot, Chasseriau, l'école de Pont-Aven avec Maurice Denis, Paul Sérusier, etc.

Reims. Au musée des Beaux-Arts, maints chefs-d'œuvre, de Cranach, Poussin, Le Nain, Fragonard, Corot, Impressionnistes...

Rennes. Au musée des Beaux-Arts, le Tintoret, Véronèse, Jordaens, Louis Le Nain, Le Guerchin, Rembrandt, Chardin, Philippe de Champaigne, le *Nouveau-né* de Georges de La Tour, Gauguin et l'école de Pont-Aven, des Impressionnistes et des modernes (Picasso, Delaunay). Superbe cabinet de dessins (Léonard de Vinci, Dürer, Botticelli, Rembrandt).

La Rochelle. Au musée des Beaux-Arts, des primitifs flamands à nos jours.

Rouen. Très important musée des Beaux-Arts riche en œuvres du XVII^e siècle (deux superbes Poussin) et en Impressionnistes.

Saint-Etienne. Au Palais des Arts, Rubens, David, Gros, Matisse...

Saint-Jean-Cap-Ferrat. Un surprenant musée (Boucher, Fragonard, Sisley, Monet, Renoir...).

Saint-Lô. Au musée de l'Hôtel de Ville, Jordaens, Corot, Millet, Gros...

Saint-Paul-de-Vence. Le fonds considérable de la Fondation Maeght (Miro, Calder, Braque, Chagall, Bazaine...).

Saint-Quentin. Au musée Lecuyer, quatre-vingt-dix Quentin La Tour.

Saint-Tropez. Au musée de l'Annonciade, Signac, Bonnard, Matisse, etc.

Sens. Au Musée d'archéologie et d'art, Courbet, Boudin, Houdon, etc.

Strasbourg. Au musée des Beaux-Arts, Botticelli, Lippi, Le Corrège, Le Guerchin, Tiepolo, Guardi, Rubens, Van Dyck, Jordaens. Au musée d'Art moderne, Monet, Sisley, Renoir, Degas, Arp, Magnelli, Herbin, Hartung...

Toulon. Au musée d'art et d'archéologie, collections orientales et peintures du XIII^e au XX^e siècle.

Toulouse. Au musée des Augustins, Rubens, Philippe de Champaigne, Gros, Corot, Delacroix, Toulouse-Lautrec. Superbes sculptures romanes.

Tournus. Un riche musée Greuze.

Tours. Au musée des Beaux-Arts, des primitifs aux contemporains (*Crucifixion* de Mantegna, *Tête de moine* de Jean Fouquet, *Fuite en Egypte* de Rembrandt, Degas, Delacroix...).

Troyes. Au musée des Beaux-Arts, Girardon, Mignard, Watteau, Hubert Robert. Sculptures monumentales...

Valence. Au musée, éclectiques collections avec, entre autres, Dufy, Lhote, Friesz et une centaine de dessins du trop méconnu Hubert Robert.

Valenciennes. Au musée des Beaux-Arts, de nombreux Rubens dont le *Paysage à l'arc-en-ciel*, le Valenciennois Watteau, une collection de dessins de Jean-Baptiste Carpeaux...

Hubert Haddad

petites annonces

locations (offres)

- 34-Gde-Motte, studio 4 pers., 13-7 au 10-8. Tél. : (86) 57-28-46.
- Gandia-Esp., 3 km mer, gd appt, 9-11 pers., tt cft, août 4 500 F, juil. 3 400. Philippon R., 52800 Foulain. Tél. : (25) 02-10-89.
- Praloup-Hte-Prov., studio 4 pers., pisc., tennis, équit. Tél. : (21) 32-43-29.
- 05-St-Firmin 1 300 m, chalet 6 p., pisc. Tél. : (38) 39-20-56.
- 05-Merlette, studio 35 m², 5-6 couch., t. b. équipé, juil. 2 500 F, août 2 800, qz. juil. 1 500, qz. août 1 800. Tél. : (42) 45-07-62 après 20 heures.
- Savoie, montagne moyenne altitude, appts meublés tt cft, toutes périodes. Tél. : (79) 65-80-02. Ecr. P.A. n° 227.
- Limousin, maison. 4 pers., gd terrain, juil., août, 400 F/sem. Tél. : (55) 77-48-14.
- Ste-Maxime, F2 nf 4 pers., 200 m plage et ts comm., 2^e qz. juin 1 500 F, 1^{er} qz. juil. 2 500, 2^e qz. sept. 1 500. Tél. : (81) 82-06-95.
- St-Gervais-les-Bains, studio 4 pl., juin, juil. Berthod, rue Pasquier, 39410 St-Aubin. Tél. : (84) 70-17-59 ap. 20 h.
- Savoie 1 600 m, soleil, repos, calme, prom., climat except., studios tt cft. Lutzler, 48, rue Brosolette, 93320 Pavillons-ss-Bois.
- Loisirs Rencontres en Queyras, séjours de vie collective ds village montagnard, été 1/2 pens, 63 F/j. T. (92) 45-70-82 ou (1) 899-37-45.
- Cap-d'Agde, villa en bande 8 pers., 800 m plage, sem. 1 800 F 27-6 au 29-8. Tél. : (75) 48-65-39 ap. 20 h.
- Ménuires, studio 4 pers., Sud. Tél. : (7) 825-16-54 soir.
- 05-Vars, appt 4 pers., août, sept. Tél. : (68) 47-02-11.
- 73-Chalet 4-5 pers., alt. 1 300, vue, calme, 1-17/7, 9-31/8, sept. Tél. : (79) 32-64-60.
- 1) Rég. d'Aubenas-Ardèche, tr. belle mais. de pierre sur vaste terrain ds hameau tourist., tt cft, 4 p., 2 bains, 2 terr. + studio de pierre attenant, plan d'eau à 500 m. 2) Beau 5 pces, pl.-pied, s/vaste terr. ds ham., rég. tourist. d'Aubenas-Ardèche, indép., plan d'eau 500 m, du 1^{er} au 10-7, 15 au 30-8, juin et sept. 81. Ecr. Léraux, 43, allée du Butard, 92420 Vaucresson. Tél. 741-17-80.
- Oisans 1 500 m, chalet 6 pers., juin à 20-7. Tél. : (7) 829-13-94.
- Esp.-Denia, prov. Alicante, 150 m plage, bungalow tt cft 6 pers., juil. 4 000, août 3 sem. juil. Maillot, 21, rue J.-Jaurès, 34200 Sète. Tél. : (67) 48-66-13.
- Royan, parc, 500 m plage, marché, villa mblée tt cft 6 pers., cour, calme, 28-8 au 15-9 : 1 100 F. Blanc, 17270 Clérac. Tél. : (46) 04-18-69.

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

NOUS EDITONS

VITE ET DIFFUSONS VOS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

MOULIN ST-PIERRE



Fouleir, Dordogne

1 tél. : 82-98-91

ETANG et PARCOURS de PECHE

Ouvert toute l'année

- AU FORFAIT pour pêcheurs équipés
- AU POIDS : lignes et appâts fournis

Cadre ravissant, Aires pour pique-nique
Buvette, Barbecue collectif

route de Vergt à Bergerac

- La Turbie près Monaco, ch., cuis., s. eau, vues mer. Ecr. P.A. n° 228.
- Nice-centre, 2 ch., cuis., bns. Bernard, 4, av. Gare, 06190 Roquebrune-Cap-Martin.
- Toulon, r.d.c. villa tt cft 4 pers., 1-8 au 15-9. 2) 04-Allos 1 400 m, studio tt cft 4 pers., ttes per. Tél. : (94) 27-34-68.
- Face Font-Romeu, Eyne 2600, chalet tt confort, 8 couchages pour mois juillet. Tél. (63) 61-65-11.
- Entre St-Emilion et Castillon, belle mais. camp, jard., parc, gar. Tél. : (56) 91-11-01 20-21 hres.
- Cap d'Agde, villa 4-6 pers., 800 m plage, face tennis village P. Barthès, 1^{er} qz. juil., sept. Tél. : (63) 54-10-12.
- Hte-Savoie-Chapelle d'Abondance, logt 4 à 8 pers., tt cft, sem., qz., ms. Chapelle Immobilier, 74360 La Chapelle d'Abondance. Tél. : (50) 73-00-74.
- Calpe-Alicante, appt avec gar., 4 pers., ds villa mer-sable, prox. mont., août 55 000 pesetas, sept. 35 000 pes. Dubois, 12, rue de Luttre, 6178 Gouy-lez-Pléton, Belgique. Tél. : 71-84-49-70.

Locations (demandes)

- C.E. rech. chalet à louer à l'année comportant 2 appts ou poss. de loger 2 familles. Ecr. P.A. n° 229.

échanges

- Ech. en Alsace mais. village vignoble près Vosges, Allemagne Suisse c/log. mer 8-8 au 30-8. Tél. : (88) 50-63-06.
- Grasse (A.M.) donne 15/7-17/9 2 ch., s. à m., kitch., s. eau, w.-c. c/entretien jardin. A. Dalmasso, mas St-Antoine, ch. des Chèvrefeuilleilles, 06130 Grasse. Tél. : (93) 70-29-28.

ventes

- Blois, F3, soleil, 3^e ét., petit imm. Brun, 17, Mail-Charlot, Blois. Tél. : (54) 78-52-26.
- Le Havre, urgt cse mut., pav. 5 pces pples, cft, calme, gd jard., caves, grenier, dép., ch. cent. gaz, toit. neuve. Tél. : (35) 24-01-26 soirée.
- 25-Besançon, villa 1965 rénovée, 305 m² dont 120 sous-sol, terr. 630 m², quart. calme, 2 km centre, 4 ch., bains, 2 w.-c. 1 lav., cuis., séjour, bureau, terr. 20 m², gar. 2 voltures, buanderie, jard. aménagé, 650 000 F. J. Petit, 14, rue René-Huet, 51100 Reims. Tél. : (26) 88-25-17.
- Eure-et-Loir, 1^h Paris, beau terr. 27 a, avec pet. mais. 2 p., ss-sol, gar., arb. fruit., 160 000 F. Tél. : (8) 221-43-04.
- 95-Deuil-la-Barre, mais. rur., culs. aménagée, s.d.b., gd gren. aménageable, séjour 20 m², 2 ch. 16 et 17 m², ch. cent. au gaz, cave, toiture nve, exc. état, 340 000 F. Tél. Mme Krausz 266-69-20 bur., 983-60-28 soir et week-end.
- 77-Mais. rur. 4 p., s. d. b., dép. 1 800 m², 32 U. Tél. : 068-24-28 ap. 20 h.

(Suite page 36.)

Prix au 1^{er} janvier 81

750^F TTC

EN KIT A PEINDRE
PTC 260 kg

en 400 kg: **1100^F**

CATALOGUE GRATUIT...
+ de 30 modèles de 200 à 2500 kg
le réclamer à :

REMORQUE FRANC OCEAN
49170 S^t GEORGES sur LOIRE
TEL (41) 41-10-55 (5 lignes)

ATTELAGES
VOITURE... 600 kg

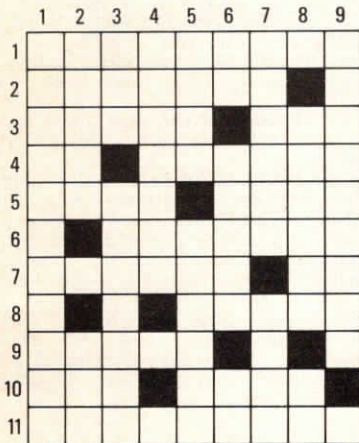
Exemples livrés avec boue
prise et cache-boue en cadeau...
R4 R5 R12 R14 R16
1307 1510 1100
204 304 305 104
VISA LN JCV GS GSA

216^F TTC

50 points de VENTE en FRANCE

E.N. Préparation par correspondance
Entrée ECOLES NORMALES.
Document. gratis sur demande.
INSTITUT FRANÇAIS Etablissement privé,
15700 PLEAUX. Tél. (71) 40-43-17.

problème 389



Horizontalement. 1 - Lieu où le régime est bien supporté, 2 - Maladie des rois fainéants, 3 - Cherchée par un empoisonneur - S'entend à chaque seconde, 4 - Fait un tête-à-queue dans le Tibesti - Il inventa la « Mort à crédit », 5 - Première marche d'un escalier géant - Il offre rarement le spectacle du lit d'eau, 6 - Son changement n'est pas gratuit, 7 - Plus malicieuses que rusées - Consonnes, 8 - Commune sur son 31, 9 - Plus germinal que floral, 10 - Elle fait des embarras - Esprits supérieurs chez les gnostiques, 11 - Imitatrices de Valentin à l'époque de la Goulue.

Verticalement. 1 - Le « Voyage autour de ma chambre » doit être son livre de chevet, 2 - Triste situation bien connue des serfs et des cerfs - La belle est plus souvent à la hauteur, 3 - Elle ne pardonne pas à qui l'ignore - Les grévistes du bois de Boulogne, 4 - Passe quand le tour se termine, 5 - Des philosophes y allaient à l'école - On peut se demander ce que le Prince allait faire dans ces galères, 6 - Tête de rivière - C'est peut-être avec ce limon que Dieu créa le premier Chinois - Nombreux dans une colonne, 7 - Sa victoire sur un fléau causa sa perte - Gratiné, 8 - Les Romains mettaient son lait en peau - Serveuse en tête et en pieds, 9 - Certains sont très surveillés au départ d'Orly.

solution du problème 388

Horizontalement. 1 - Joaillier, 2 - Engraisse, 3 - Suranné, 4 - Entoure, 5 - Sas - Enter, 6 - Ci - Ors - Gê, 7 - Héron, 8 - Rue - Isaac, 9 - Il - Beurre, 10 - Sécurité, 11 - Tsé-tsé - Si.

Verticalement. 1 - Jésus-Christ, 2 - ONU - Aïeules, 3 - Agrès - Ré - Ce, 4 - Iran - Oo - But, 5 - Lanterniers, 6 - Linons - Suie, 7 - Iseut - Hart, 8 - Es - Reg - Àres, 9 - Révérence.

par Pierre Dewever

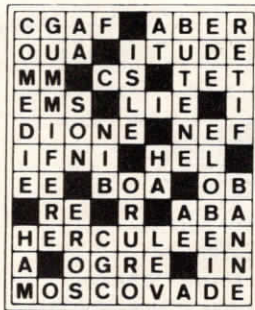
solutions du champion



grille n° 1



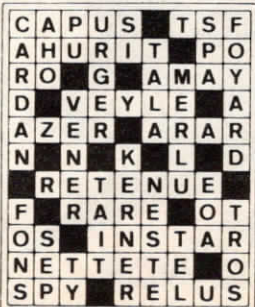
grille n° 2



grille n° 3



grille n° 4



grille n° 5

commentaires et décisions

• Les mots classés dans les paragraphes **Fautes** y figurent du fait de la certitude qu'ils ne correspondent pas à la définition donnée ou qu'ils y répondent moins bien que le mot donné comme solution. Mais la solution des cinq grilles donnée ci-contre ne représente pas un ensemble imposé, les paragraphes **Pas de fautes** précisant quelques autres possibilités. Il est certain que plusieurs variantes telles que LIA au lieu de LIÉ entraînent par croisement un mot **Faute** BUTANE au lieu de BUTENE.

• Les variantes **Pas de fautes** sont valables en tant que mots de base pour la question sélective, à la condition expresse qu'ils figurent dans la solution du concurrent.

• Quelques références linguistiques qui ne figurent pas de façon évidente dans tous les petits dictionnaires courants ont été indiquées dans les paragraphes **Justifications**. (Abréviations : P.L. = Petit Larousse ; Q = Petit Quillet ; R = Petit Robert ; F = Petit Flammarion.)

grille n° 1

Sans commentaire.

grille n° 2

Fautes. H.1 - JULIA : aucun ouvrage ne fut dédié à un membre de la famille de Jules César. H.3/1 - NACRE : d'origine animale, elle ne fournit aucun fruit elle-même. H. 7/1 - OR : la mention « en bref » impliquait une abréviation. H.8 - EXOSTOSE : tumeur à la surface de l'os. H.9/1 - DL : le décilitre ne représente pas approximativement le sixième de la vieille pinte française (0,93 l) mais de l'actuelle pinte anglaise (0,568 l). H.11 - MUTISME : conséquence d'un trouble et non trouble lui-même. V.7 - CYSTOSTOMIE : intervention qui n'est pas une ablation.

Pas de faute. H.5/2 - MONS. H.6/2 - SES. V.1 - JANET.

Justifications. H.1/1 - JUNIA : famille de Brutus : ouvrage de rhétorique : voir

Championnat de France 1981

Q. et F. à Cicéron. H.3/1 - MACRE : fruits comestibles (P.L.). H.8 - ENOSTOSE (R.). H.9/1 - GL : tableau des unités Q. et F.

grille n° 3

Fautes. H.3/2 - TL/AL/OS : le thallium, l'aluminium et l'osmium ne sont pas analogues à un métal à la fois mou et léger. V.1/2 - HEM : aucun écrivain n'y est né. V.2 - GEMMIFERE : le gemme est tiré des conifères dont les feuilles ne sont pas très odorantes comme celles de l'eucalyptus. V.3/2 - SAN : aucune république dont le nom d'une ville comporte le mot **San** n'est à la fois socialiste et de 330 000 km². V.5/1 - ILLE : elle conflue à Rennes même, et non pas **non loin** de cette préfecture. V.6/3 - LEU : l'autonomie de la Roumanie fut reconnue par le Congrès de Berlin en 1856. V.7/1 - BUTANE : mot datant de 1874. V.8/2 - PANNE : graisse qui se trouve **sous** la peau d'un cochon.

Pas de faute. H.2/1 - OEA. H.4/2 - LIA. H.5/1 - DIANE. H.7/3 - OP. H.11 - MOSCOUADE. V.2 - GOMMIFERE.

Justifications. V.1/2 - HAN : cf J.-J. VADE (P.L.). V.5/1 - ISLE : l'Isle et la Dordogne confluent à Libourne, soit à 30 km de Bordeaux dont l'arrondissement comme celui de Rennes compte actuellement vingt-sept cantons (P.L. 78 et F.). H.6/3 - LEV : monnaie bulgare ; le Congrès de Berlin de 1878 reconnut l'autonomie de la Bulgarie et l'indépendance de la Roumanie (Q. et F.). V.7/1 - BUTENE/BUTANE (R.). V.9/2 - BANNE (R.).

grille n° 4

Fautes. H.2/1 - AVE : pour le salut à Marie, le mot **dieu** aurait eu une majuscule. H.5/1 R.I. : **tous** les militaires ne défendent pas précisément un régiment d'infanterie. H.8/1 - GROS : ce peintre n'a jamais peint de Pierrot, personnage créé par les mimes Debureau. H.10/1 - BALLE : la poursuite, phase du jeu de billes, n'a rien de spécifique pour aucun jeu de balle. H.11/2 - GAIS : 20 % des Suisses seulement parlent français. V.1/1 - HABANA : Cuba ne produit pas de céréales. V.1/2 - GOBE : le mot **faillit** appelait un passé simple. V.5/1 - AARE/AIRE : l'Aare : affluent gauche d'un

fleuve, arrose le chef-lieu d'un canton suisse ; l'Aire : affluent droit d'une rivière, n'arrose pas de chef-lieu de canton. V.5/2 - MM : la notion de temps et le mot « distance » impliquait une abréviation plus spécifique. V.8/1 - HENRIOT : mort en 1961, soit quatre ans après les premiers satellites artificiels. V.9/3 - RAIS : il mourut dix-huit ans après Charles VI.

Pas de faute. 3/2 - NA. H.7/1 - IM. H.11/1 - ENTE. V.2 - EV - MERLAN.

Justifications. H.2/1 - ATE (Q. et F.). H.10/1 - BILLE : poursuite, voir R. à Bille. V.2/2 - MERLIN (Q. et F. à Merlan). V.8/1 - HERRIOT : pour les satellites, cf Q. et F. Tableau des découvertes.

grille n° 5

Fautes. H.1/1 - CAMUS : A. Camus et le pape Pie X n'ont été contemporains qu'une année. H.3/2 - AMOY : ville et port de Chine où l'on construit des navires. H.4 - VESLE : elle arrose Reims, chef-lieu d'arrondissement ; l'arrondissement est la première subdivision administrative. H.5/1 - ASER : la Palestine fut libérée en 1948. H.7 - DETENUE : on a déjà été arrêté quand on est détenu. H.11 - SPA : H. Michaux est né à Namur - RELUS : la définition appelait un présent, car on ne peut relire l'impression (action d'imprimer) mais on peut revivre une impression (sentiment) en relisant. V.1 - CARTAN : mort en 1951, cinq ans avant la nationalisation du canal de Suez - FANS : leurs pays ne furent occupés chacun que par une seule nation et au XIX^e siècle. V.5/2 - WERNER : il avait quarante et un ans en 1809 ; il avait certainement commencé à écrire à cette date. V.7/1 - MEROU : poisson des mers chaudes. V.8/2 - ENA : il en est sorti plusieurs hommes de responsabilités. V.9/2 - ARES : il évoque la guerre en général (ou les guerres) mais pas **une** guerre.

Pas de faute. H.2/2 - TA/PA. H.8/2 - NA. H.9/1 - AS/AC. V.2/2 - CEP. V.3/1 - MU. V.3/3 - TA. V.8/1 - STO. V.9/1 - FAYARD.

Justifications. H.3/2 - AMAY (Q. et F.). H.5/1 - AZER (Q. et F.). H.11/1 - SPY (Q. et F.). V.1/1 - CARDAN (Q. et F. Tableau Histoire : début des négociations de Duplessis-Mormay en 1584). V.5/2 - KERNER : traités de Vienne (Q. et F. à Vienne).

à chaque Fou sa marotte

Le dernier problème de ce concours — le n° 16 — a été publié dans notre n° 459 du 4 juin. Nous pouvons ainsi, comme certains lecteurs l'avaient souhaité l'année dernière, donner les dernières solutions sans attendre la rentrée scolaire.

Quant au palmarès, il paraîtra dans un des premiers numéros suivant cette rentrée, dès que Jacques Négro l'aura établi. En attendant, il adresse tous ses souhaits d'excellentes vacances aux lecteurs, qu'ils soient ou pas joueurs d'échecs.

solution du problème 15

Clé : Cc5 menace 2.Fe5 - 2 points.

solution du problème 16

Clé : 1.e7 menace T, mat - 2 points.

les plus grands

En juillet 1980, **Nice-Matin** demandait à ses lecteurs amateurs du jeu d'échecs de désigner ceux qu'ils considéraient comme étant les dix meilleurs joueurs de tous les temps. Voici la liste qui fut établie : **Alekhine** (1892-1946 - URSS et France), champion du monde ; **Morphy** (1837-1884 - USA) : avocat à l'âge de dix neuf ans ; **Fisher** (1943 - USA), l'enfant terrible des échecs ; **Anderssen** (1818-1879 - Allemagne) : son génie consistait avant tout en une étonnante imagination ; **Keres** (1916-1975 - URSS) qui, à l'âge de six ans, jouait déjà aux échecs d'une manière remarquable ; **Capablanca** (1888-1942 - Cuba), champion du monde de 1921 à 1927 : ses parties sont de véritables mouvements d'horlogerie ; **Philidor** (1726-1795 - France) : soyons un peu chauvins et n'ayons pas honte de dire que la France atteint son apogée échiquéenne avec lui ! ; **Steinitz** (1866-1900 - Tchécoslovaquie et USA), le meilleur finaliste de tous les temps, un génie un peu... fou ; **Lasker** (1868-1941 - Allemagne et USA), l'un des plus remarquables joueurs de tournois que l'on ait connus ; **Botvinnik** (1911 - URSS) : trois fois champion du monde.

Mais n'oublions pas de La Bourdonnais, Stanton, Euwe, Petrossian, Ruy Lopez, Spassky, Zuckertort, Tal, Bernstein, Tartakower, Nimzovitch, Karpov, Kortchnoi, Jaenish, Pillsbury... Et, parmi les joueurs « actuels », citons également Miles, Timman, Larsen, Portish, Hubner, Hort.

par Jacques Négro

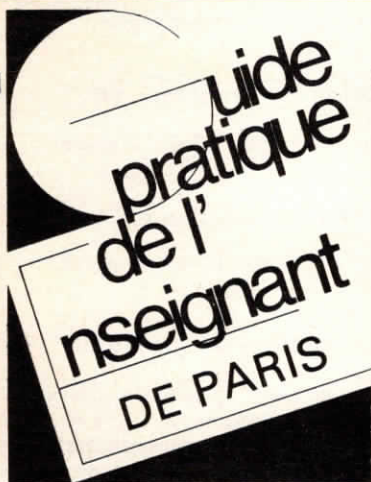
petites annonces

(Suite de la page 33.)

- Prox. Fréjus, ds domaine, parcelle aménagée 219 m² + grand Mobilhome 78. Y. Joriot, 8 bis, quai Neuf, 25140 Villers-le-Lac.
- 73-Cognin, 2 km Chambéry, pavillon cft, bien situé, 5 p. + cuis., gar., chem., jard. 300 m², libre 15-7, 44 U. Tél. : 62-39-74 ap. 18 hres.

achats

- Urgent, ensgt retraité ach. comptant ou viager appt F2 à F4, bien situé, rég. Toulon ou ice. Ecr. P.A. n° 230.



7^e édition

144 pages

Franco : 28 F

Un instrument de travail indispensable à tout enseignant du premier ou du second degré. Une information précise sur l'ensemble des problèmes administratifs et professionnels qui intéressent les enseignants : ■ organismes officiels ■ le SNI, la FEN ■ le mouvement ■ les congés ■ nouveau régime des congés de maladie ■ responsabilités et accidents de service ■ sorties scolaires ■ direction d'école ■ promotions des instituteurs ■ travail à mi-temps ■ la retraite ■ enseignements spéciaux GAPP ■ classes d'initiation pour enfants étrangers ■ P.E.G.C. : comment le devenir ? avancement, remplacement, inspection ■ rectorats en région parisienne, direction des affaires scolaires ■ centres publics d'orientation professionnelle ■ services sociaux, allocations et indemnités diverses ■ regards sur l'enseignement supérieur ■ sorties éducatives ■ adresses utiles ■ liste des écoles publiques.

PACICOUC

106, rue Lafayette

75010 PARIS. Tél. 246.09.08

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

Le Service des Petites Annonces souhaite cordialement à tous ses lecteurs des vacances très réussies. Les annonces qui lui parviendront désormais seront publiées dans le numéro de rentrée en date du 17 septembre.

Dernière minute

Nous sommes contraints, par suite de hausses internationales sur le papier, à relever le tarif de nos abonnements à partir du 1^{er} septembre :

FRANCE : 135 F

ETRANGER : 170 F

Profitez-en, si vous n'êtes pas abonné, pour souscrire dès maintenant : vous recevrez « l'éducation » pendant un an en bénéficiant des prix actuels.

hôtels-pensions

- Côte d'Azur, studios mblés, s. d. b., dche, kitch., tél., parc, park., calme. Hôtel Villa Gourdon, ch. Dolce Farniente, 06110 Le Cannet-de-Cannes. Tél. : (93) 45-61-65.
- RIMINI (Adriatique), HOTEL STELLA MARINA, 2, rue A.-Manzoni, tél. 0541/81312, près mer, 1 km sortie autor. Rimini sud, 60 ch., dches et balcon, asc., bar, terr., calme, cuis. saine, régimes assurés, hors sais. 80 F pens. compl. tt comp., moy. sais. 100 F, pleine sais. 125 F. Libre entrée à la plage, exc. Florence, Vienne, Rome, Ravenna, San Marino.
- Hte-Savoie, vac. d'été, gîte rural, ch. et table d'hôte, pension compl. 80 F. Meynet Luc, Reyvroz, 74200 Thonon. Tél. : (50) 73-80-67.

automobiles-caravanes

- Vds break R 12 TN 1975, 76 000 km, t. b. état, prix Argus. Tél. : 996-22-17.
- Vds 305 GR 5 mois gris métal, libre 12-7, 2 500 km. Jumont, r. Rameau, 25 Valentigney.

centres de vacances

- Anim. CEMEA expér., dipl. spéléo., rech. CV août. Le Gouic, Petit-Appreville, 76550 Offranville. Tél. : (35) 84-11-46.
- 76-La Ville de Notre-Dame-de-Bondeville, recrute 1 directeur de Centre de Loisirs pour le mois de juil. 81 (100 enfnts). Les candidat. devront être adressés d'urgence à M. le Maire. Tél. : (35) 74-38-78.
- Ass. rech. DIRECTEURS C.V. pet. eff., réelles compétences techniques et éducatives, Suisse-Espagne et séjours linguistiques Angleterre. Tél. : 500-13-41.

divers

- Anglais en Angleterre ! Cours intensifs en été, âge min. 17 ans, ouvert toute l'année. Ecr. pour brochure : Lansdown School, 3 Bennett Street, Bath, England.
- La Sardaigne en bus 16-30 août, ambiance et prix sympa 2 200 F tt comp. en camping. Foyer rural, 52000 Euffigneix. Tél. : (25) 03-21-61 ou 07-15-14.
- Jura, vacances à cheval, stages pour jeunes 8-18 ans : 3 h d'équitation p/jour, responsabilité complète d'un cheval, activités manuelles, anglais, Ranch Reculotte, Fuans, 25390 Orchamp-Vennes. Tél. : (81) 43-53-57 ou 660-37-60.
- Randonnée pédestre Larzac-Cévennes, access. à tous, A. Nicollet, 34380 Viols.
- Les Grands Causses en Land-Rover, 7 j. de raid : Larzac, Causse noir..., Causse Explo, 34380 Viols.
- Vds friteuse 150 l, sauteuse, bascule four. 2 f. vifs, le tout inox marque Becuwe, gaz naturel, état marche. Ecr. P.A. n° 231.
- Vds tapis berbère, 1,6 x 2,5 m et tapis Riga 2 x 3 m en exc. état, px à déb. Tél. : 237-40-27.

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation...**



FRANCE 120 F

ÉTRANGER 150 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE

76 80

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Chère lectrice,

Cher lecteur,

Si vous avez entre les mains ce numéro de « L'Education », c'est sans doute parce que vous êtes abonné

- *soit à titre personnel,*
- *soit au titre de l'établissement.*

Dans ces deux cas, vous n'avez pas à vous préoccuper du renouvellement de l'abonnement : « L'Education » vous envoie, en temps utile, les imprimés nécessaires.

Mais autour de vous il y a certainement des amis, des collègues qui aimeraient lire régulièrement la revue et il ne vous est pas possible de la prêter à tout le monde !...

En faisant bénéficier quelqu'un du bon ci-dessus, vous lui rendrez service en lui faisant plaisir.

Merci de votre aimable collaboration.

F. Silvain.



**une revue qui se
renouvelle et s'enrichit
pour mieux répondre aux
besoins de ses lecteurs.**

8 fois par an

un outil et une documentation

- par ses **dossiers** grammaticaux et ses **dossiers** de langue/civilisation.
- par ses **comptes rendus d'expériences pédagogiques** réalisées à travers le monde.
- par ses **fiches pédagogiques** directement utilisables en classe: "A... comme"
(48 fiches par an).
- par son **supplément sonore** (disque 33 tours de 12 minutes).

un apport scientifique de qualité

- par ses **numéros spéciaux** ou **semi-spéciaux** centrés sur un thème.
- par la notoriété internationale de ses collaborateurs en didactique des langues,
linguistique, civilisation, littérature.

une information

- par ses **chroniques** orientées vers l'enseignement: grammaire vivante; romanciers
contemporains; vie quotidienne; livres choisis de linguistique, de civilisation, de littérature,
de pédagogie; chanson; images et humour; théâtre; examens; paroles; attitudes.
- par ses **bibliographies générales et spécialisées.**
- par ses **suppléments annuels** sur les grandes institutions francophones.

un lien

- par son "**journal à plusieurs voix**", le **Planétaire**: à la recherche des recherches;
interviews; en France, dans le monde; la revue des revues; la monde francophone, etc.
- par son réseau de **correspondants** à l'étranger qui informent la rédaction et les lecteurs
sur les problèmes locaux de l'enseignement du français.

**aujourd'hui, si l'on enseigne le français,
on lit "Le Français dans le Monde"**

Rédaction, Administration, Publicité:
LE FRANÇAIS DANS LE MONDE
79, boulevard Saint-Germain 75288 PARIS CEDEX 06
Documentation et spécimens sur demande.
Une publication Hachette/Larousse